

Administration et rédaction :

MARTIGNY

Avenue de la Gare

Téléphone 026 / 6 10 52
Chèques postaux 11 c 52

TARIF DE PUBLICITÉ

Annonces le mm. 13 ct.
Réclames » 30 ct.
Mortuaires » 30 ct.

Supplément pour emplacements prescrits

Le Rhône

Journal valaisain indépendant paraissant le mardi et le vendredi

ABONNEMENTS

Une année Fr. 10.—
Avec assurance-accidents pour 2 personnes 13,30
Bulletin Officiel 7,50

Organe officiel de l'Association cantonale valaisanne de football

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés.

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Autour du gâteau

Le Grand Conseil valaisain a passé trois bonnes matinées, presque quatre, à adopter en première lecture la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques.

En sa grande partie, pour ne pas dire en sa quasi-totalité, la loi règle tout le formalisme dont doivent s'entourer l'octroi, le renouvellement, l'utilisation et la fin des concessions d'eaux coulant dans nos torrents, dans nos rivières et dans notre seul fleuve : le Rhône.

Mais ce n'est pas tant cela qui retint l'attention des députés. Il n'y a d'ailleurs, dans ce domaine, pas grand-chose à innover. La plupart des problèmes de caractère technique sont réglés par la législation fédérale et les cantons ne peuvent apporter que des précisions aux normes fixées pour l'ensemble de la Suisse.

Ils chercheraient à s'en écarter qu'ils rendraient la loi attaquant juridiquement.

Par contre, comme chacun s'y attendait, ce sont les dispositions à caractère financier qui soulevèrent d'abondantes discussions.

L'eau, en tant qu'elle sert à produire de l'énergie électrique, est une matière première qui ne se vend pas mais se concède pour une durée déterminée.

Disons, pour nous faire mieux comprendre, qu'elle se loue, bien que le concept de loyer ne joue qu'imparfaitement en l'occurrence.

Mais la loi fédérale est là qui fixe un plafond à ce loyer. Il se situe à Fr. 8,— par cheval théorique pour des eaux utilisées par des usines à accumulation et à Fr. 9,— lorsqu'il s'agit d'usines au fil de l'eau et cela pour chaque année.

Si l'on songe qu'au moment où toutes les usines en projet seront réalisées, le Valais aura concédé environ un million et demi de chevaux théoriques, on se rend compte que le loyer annuel à encaisser sur l'ensemble du territoire cantonal oscillera entre douze et quatorze millions.

Cela, c'est en quelque sorte le gâteau à partager et autour duquel les controverses ont surgi.

Il faut savoir d'abord que selon la loi sur les cours d'eau, le Rhône appartient au canton et les autres eaux aux communes.

Le canton encaisse donc, et c'est normal, la totalité du loyer provenant de la concession des eaux du Rhône, tant sous la forme de redevances que d'impôt spécial sur les forces hydrauliques.

Avec la même logique, il semblerait que le loyer des eaux des rivières et des torrents devrait revenir aux communes dans sa totalité.

Pratiquement, il n'en a toutefois pas été ainsi jusqu'ici.

Le canton, depuis 1923 déjà, estime qu'il a droit à une partie de ce loyer, en partant sans doute de l'idée que s'il a fallu endiguer le Rhône, c'est parce que l'eau des rivières s'y jette.

Ceci pourrait être la justification technique de l'impôt spécial perçu par le canton.

En réalité, toutefois, on ne s'est pas tellement donné de peine pour expliquer cette main-mise du canton sur une part du loyer de l'eau. On a simplement expliqué que le canton avait besoin d'argent pour remplir ses tâches d'intérêt public.

Il appartenait à la nouvelle loi de fixer définitivement le partage de ce loyer entre les communes du canton.

Ce qui revient aux communes s'appellera, comme jusqu'ici, une « redevance ». Son plafond est fixé à Fr. 4,— par cheval.

Le solde disponible pour aller à Fr. 8,—, respectivement à Fr. 9,—, va au canton. Ce solde est perçu sous la forme d'un impôt dit « impôt spécial sur les forces hydrauliques ».

Les députés des communes concédantes allaient protester contre ce partage. « Nous som-

mes propriétaires des eaux et nous touchons moins que le canton lui-même. »

Cette constatation est d'autant plus exacte qu'un autre article de la loi prévoit que sur cette redevance maximum de Fr. 4,— un 5%, soit en définitive 20 centimes par cheval, est prélevé pour constituer un fonds destiné à octroyer aux communes une subvention complémentaire pour corriger et entretenir le Rhône, les torrents et les rivières.

Ci Fr. 3,80 pour les communes. Mais celles-ci, en outre, payent à l'Etat un impôt sur les redevances perçues, dont le taux oscille autour de 10% de leurs revenus.

Il leur reste donc, pour tout potage, moins de Fr. 3,50 par cheval, soit environ les deux cinquièmes du loyer total.

C'est faire aux propriétaires des eaux la portion congrue.

C'est du moins ce que démontrèrent ceux qui pensaient de la sorte être dépossédés.

Mais le Grand Conseil, dans sa majorité, a adopté la solution décrite.

C'est qu'on se rend compte que de plus en plus l'Etat assume des charges nouvelles. Lorsqu'il s'agit de lui confier des tâches, de décharger, par exemple, les communes d'une partie de leurs obligations d'assistance, de leur octroyer des subventions accrues pour leurs dépenses scolaires, etc., on ne crie pas à la violation de l'autonomie communale.

Cela paraît naturel.

Il faut donc, avec la même logique, que l'Etat prenne ses revenus où il les trouve.

D'ailleurs, la déposition n'est qu'apparente puisqu'une partie des sommes perçues par l'Etat, sous forme d'impôt sur les forces hydrauliques, retourne aux communes sous forme de subsides.

Mais avec cette différence que cette fois, le canton va pratiquer la justice distributive : toutes les communes vont bénéficier de son aide.

En l'occurrence, il n'est pas question de se montrer doctrinaire. On peut en effet, sur le plan de la doctrine, défendre avec le même acharnement l'octroi de la totalité du loyer de l'eau aux communes, en brandissant le sceptre de l'autonomie communale, et prôner l'attribution de toutes les recettes de l'Etat en invoquant un égalitarisme intégral.

Ce qu'il faut, c'est être réaliste et trouver le juste milieu.

Le Parlement valaisain a cru momentanément le découvrir. En deuxième débats, la question sera à nouveau débattue avec acharnement, puis le peuple parlera.

En attendant, réjouissons-nous avec le chef du Département des travaux publics qui résuma le débat en se montrant heureux qu'il y ait un gâteau à partager.

Notre situation serait pire si nous devions nous battre pour des riens.

Edouard Morand.

ENTRE AMIS

Gros mangeurs

Récemment, la presse suisse et étrangère a relevé un étrange concours : celui du plus grand mangeur. La chose se passait en Belgique. Le vainqueur de cet original tournoi absorba en une demi-heure 2 kg. 500 de boudin, tandis que son suivant ne réussit qu'à en ingurgiter 1 kg. 800 dans le même laps de temps...

Ce concours me rappelle un précédent vieux d'une dizaine d'années. Cela se passa en Valais, et l'auteur de l'exploit que je vais vous narrer — pour ne pas perdre un pari — consommait en vingt minutes une douzaine de cervelas, trois œufs et une livre de pain.

A ceux qui s'étonnaient de son appétit, de sa voracité, il répondit qu'il avait toujours la fringale et que sa femme ne préparait jamais assez de nourriture, devant quitter la table avec l'estomac dans les talons... Le comble, lorsque nous lui avions demandé s'il souperait le même soir, après une si copieuse consommation d'aliments solides : « Bien sûr, et une bonne polenta m'attend. Je serais bien stupide de la dédaigner... »

Il y a quelques spécimens de ce genre, aimant peut-être

épater la galerie, au risque de supporter par la suite une indigestion « maison ».

De tels compagnons ne sont guère rassurants si vous les invitez à votre table, car sans scrupules et sans demander si leurs condisciples sont servis, ils raflent tous les plats en un tournemain.

Je me souviens — il y a belle lurette de cela — qu'une société de contemporains avait organisé une sortie, et que pour couronner cette mémorable journée, un souper soigné attendait ces joyeux lurons. Des personnes d'appétit modeste n'auraient pas mangé la moitié du menu servi. Hélas ! parmi la bande des convives, il s'en trouva deux qui ne perdirent pas leur temps en bavardages inutiles et firent table rase en un clin d'œil. Leurs compagnons ouvrirent de drôles d'yeux lorsqu'ils constatèrent les dégâts et, comme le corbeau de la fable de La Fontaine, jurèrent qu'on ne les y reprendrait plus, en éliminant sur-le-champ les deux loups de la bergerie, forcés, bien à contre-cœur, de quitter si aimables compagnons.

al.

ECHOS ET NOUVELLES

Chancelier et inventeur

M. Adenauer, chancelier de l'Allemagne occidentale, a un violon d'Ingres : l'invention. C'est ainsi qu'il a mis au point un œuf à reprendre lumineux, un peigne électrique insecticide et une saucisse de soja.

Guerre aux mouches !

A Alexandrie (Egypte), les autorités ont décidé d'assainir certains quartiers populaires en les purgeant des mouches. Tous les habitants ont été invités à tuer chacun 1600 mouches. On estime qu'il y en a en tout trois millions à exterminer. On se demande comment cette statistique a pu être établie.

Passion des triangles

Un octogénaire japonais vient de mourir, M. Sanehisa Tokuda. Il collectionnait tous les objets en forme de triangle : cendriers, assiettes, lits, verres, etc. Tout chez lui affectait la forme triangulaire. Son fils lui a fait édifier une tombe en forme de triangle.

Silence !

Des Anglaises, invitées à des mariages, s'étant montrées trop bavardes, le conseil de l'église d'Highworth a décidé de demander aux jeunes époux un dépôt d'une livre sterling qui ne leur sera rendue que si l'assistance s'est suffisamment recueillie.

TOUR D'HORIZON

L'argent, nerf de la guerre

Le cabinet français, s'il s'est tiré adroitement jusqu'ici de situations parfois bien difficiles — en vérité grâce au malheureux problème algérien que personne ne se soucie de reprendre — se voit aujourd'hui en butte à l'hostilité déclarée des syndicats et des partis. Privé de l'appui des communistes, opposants par principe dans l'affaire de l'Euratom et adversaires de la politique algérienne, le gouvernement de M. Guy Mollet aura besoin des voix du centre et de la droite pour faire adopter le 24 juillet son projet d'augmentation de l'impôt sur le revenu. On estime en général que si le gouvernement a choisi le moyen le plus simple d'encaisser de l'argent, il a néanmoins commis une erreur psychologique. Le MRP, en particulier, reproche au ministre des finances, M. Ramadier, de manquer d'imagination et se montre plutôt favorable au système de l'emprunt. L'impression dominante est que le gouvernement socialiste ayant perdu l'appui de l'extrême-gauche regagnera par ce fait celui du centre et de la droite. Comme toujours, la politique connaît deux phases distinctes : l'électorale où les principes sont de rigueur et celle de l'application, qui ne s'embarrasse plus de paradoxes.

Et voici qu'à côté de l'affaire algérienne, la rupture des pourparlers entre la Tunisie et la France vient ajouter aux embarras de Paris. M. Bourguiba se refuse à poursuivre les négociations « tant que le partenaire continuera à occuper une partie du territoire tunisien ». Et dans sa déclaration, il précise : « Nous lutterons si cela se révèle indispensable. »

Chypre et la liberté

L'opposition turque à la reconnaissance de la souveraineté cyprite par les Anglais vient, fort à propos pour ceux-ci, fortifier la position britannique. Ainsi,

M. Eden peut se baser sur le veto d'Ankara pour refuser à Chypre le droit de libre disposition qui lui avait pourtant été reconnu sous certaines réserves. Le gouvernement anglais n'entend même pas, dans ces communautés atlantique, A la Chambre des Communes, communauté atlantique. A la Chambre des Communes, les travaillistes ont parlé de chantage turc mais la majorité conservatrice n'a pas caché la satisfaction que lui procurait la fermeté de son ministère.

Mais les « patriotes » ou les « terroristes » — c'est selon — vont sans doute s'agiter et la figure de l'archevêque en exil prendra toujours plus à leurs yeux la valeur d'un symbole. Il convenait donc de trouver un moyen de conciliation ; pour cela, un expert en matière de droit constitutionnel se rendra à Chypre et tentera d'atteindre des interlocuteurs valables afin d'établir un système « plus libéral » en faveur de la population de l'île. A l'opposition travailliste qui demandait avec quelles personnalités ledit expert s'aboucherait à cette fin, le premier britannique fut contraint de répondre que le chargé de mission s'entreprendrait « avec qui voudrait bien lui parler ». Mais les maires réunis à Nicosie ont déjà décidé de refuser tout entretien à ce sujet !

D'autre part, le parlement anglais étudie une proposition tendant à restreindre la liberté de la presse, notamment en ce sens que les publications relatives à la famille royale et à la vie privée seraient interdites ainsi, d'ailleurs, que celles qui pourraient porter atteinte aux bonnes mœurs et à la bienséance. Un organisme gouvernemental serait institué à cet effet. En dépit de la tradition, il est probable que ce projet donnera lieu à des échanges de vues entre les « tories » et le « Labour Party » sur la portée à donner à ces restrictions.

Désarmement

La commission des Nations Unies s'est réunie à New York pour entendre une communication de M. Gromyko par laquelle ce délégué des Soviets déclara accepter les chiffres proposés par les Etats-Unis comme plafond des forces armées. Par la même occasion, il affirma que l'URSS était prête à n'importe quel moment à souscrire à la « prohibition de l'arme atomique ». A quoi le délégué américain, M. Cabot-Lodge, répliqua que l'URSS n'avait pas qualité pour critiquer la politique de certains Etats alors qu'elle « maintenait ses satellites en esclavage ».

D'après des correspondances d'Amérique, les avances russes seraient considérées comme des manœuvres de propagande.

Décidément, ce désarmement n'est pas pour demain et il devient toujours plus difficile aux petits de comprendre les grands !

Alphonse Mex.

Le comble de la réclame

Un imprimeur de San Francisco a défrayé la chronique pour avoir fait graver sur le tombeau de sa femme cette épitaphe :

« A la mémoire de Tabitha, femme de Moses Skinner, éditeur du « Trombone », prix de l'abonnement 5 dollars par an, payable d'avance. Bonne mère, épouse exemplaire. L'imprimerie est située Over Colmars Grocery, au deuxième étage. Frappez fort à la porte. Reçois nos regrets. On se charge de l'impression des ouvrages de ville. »

Pour LUI comme pour ELLE un



sa nouvelle formule au goût du jour à base de vins du Valais

Un avion de la Swissair s'écrase au sol



Un avion de la Swissair du type « Convair-Métropolitain » a été complètement détruit lors de l'atterrissage dans la nuit de samedi à dimanche, à Shannon (Irlande). Les deux pilotes américains, le mécanicien et le navigateur de la Swissair ont été tués sur le coup. Notre photo montre les débris de la machine à Shannon et, dans le médaillon, le navigateur Jacob Wismer, depuis dix ans au service de la Swissair.

Le parapluie

pour le voyage et pour la ville

Paul DARBELLAY, Martigny

Téléphone 6 11 75

Nos amis auraient souvent mieux aimé un sourire de nous pendant leur vie que toutes nos larmes après leur mort.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARR. OSSERIE SIERRE & SION



Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux 116 782
Adresses officielles: Correspondance: Comité central de l'A. V. F.,
pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes: Ass. Val. de Football, Sion.
Tél.: Président, Sion (027) 216 42; Secrétaire, Sion (027) 2 25 77

Comité de la ZUS de l'ASFA

Formation des groupes de 2^e ligue, Zone IV. — En séance du comité de la ZUS de l'ASFA et des présidents des associations régionales et cantonales du 15 juillet 1956 à Lauanne, les groupes de 2^e ligue, Zone IV, ont été formés, pour la saison 1956-1957, comme suit:

Groupe I (Genève-Vaud): 1. C. A. Genève I, 2. U. S. Campagnes I, 3. Carouge-Stade I, 4. C. S. Chênôis I, 5. Geneva I, 6. Le Sentier I, 7. Plan Les Ouates, 8. Stade-Lauanne I, 9. Servette II, 10. Signal-Bernex I, 11. Stade-Nyonnais I.

Groupe II (Valais-Vaud): 1. Aigle I, 2. Chippis I, 3. Saint-Léonard I, 4. Saint-Maurice I, 5. Sierre II, 6. Sion II, 7. U. S. Lausanne I, 8. Vevey II, 9. Viège I, 10. Vignoble I, 11. Villeneuve I.

Groupe III (Vaud-Fribourg): 1. Bulle I, 2. Bussigny I, 3. Central Fribourg I, 4. Chailly I, 5. Dondidier I, 6. Estavayer I, 7. Fribourg II, 8. Lutry I, 9. Renens I, 10. Vallorbe I, 11. Yverdon II.

Le Comité de la ZUS de l'ASFA
Le vice-président: René Favre.

La vie sportive en août

JEUX NATIONAUX

C'est à Thonon — cette gracieuse antichambre de l'Oberland bernois — qu'aura lieu le samedi 4 et le dimanche 5 août la Fête fédérale de lutte et des bergers qui rivaliseront de force et d'adresse au pied des sommets enneigés des Alpes bernoises. Deux cent cinquante concurrents, sélectionnés dans les diverses sociétés suisses de lutte, disputeront le titre envié de « roi de la lutte ». Ces champions se recrutent par moitié chez les bergers descendus des hautes vallées alpêtres et dans les sociétés de gymnastique.

On attend environ 25.000 spectateurs qui viendront encourager les anciens « rois », comme Peter Vogt de Muttetz (Bâle) et Walter Flach d'Embrach (Zurich). Qui sera l'heureux vainqueur?... Les jeux sont ouverts!

ATHLETISME

Bâle, cité rhénane, pourvue des installations sportives les plus modernes, accueillera également, pendant ce premier week-end d'août, les participants au championnat suisse d'athlétisme léger. Depuis plusieurs années, on enregistre des performances réjouissantes et l'approche des Jeux olympiques stimule le zèle des concurrents. Le jeu en vaut la chandelle.

Une sélection se rendra, à la fin du mois d'août, à Karlsruhe pour y rencontrer l'équipe nationale allemande dont le triomphe est presque certain: un petit galop d'entraînement avant la grande finale de Melbourne sera le bienvenu.

Les 25 et 26 du mois, Martigny accueillera les athlètes valaisans mobilisés à l'occasion de leur traditionnelle journée cantonale.

CYCLISME

Pour les cyclistes, ce sera la pleine saison. Au programme, le championnat suisse sur route pour amateurs le 5 août à Eschenbach suivi, une semaine plus tard, de celui des pistards au vélodrome de Lausanne. Les meilleurs feront partie de la sélection pour les championnats du monde de Copenhague du 25 août au 2 septembre. Relevons également les courses réservées aux amateurs à Möhlin (Argovie), à Winterthur et à Lugano.

Dernier rendez-vous avant les championnats du monde, l'élite des champions se mesurera, le 19 août, au critérium des professionnels à Winterthur, au circuit du Mendrisiotto et à la course d'amateurs sur route à Zurich-Altstetten. Un programme bien chargé.

GYMNASTIQUE

C'est à Châteaude-Cex que se disputeront les 11 et 12 août les seconds matches de sélection des gymnastes appelés à se rendre aux Jeux olympiques de Melbourne et qui quitteront la Suisse au milieu de novembre. Le 19 août auront lieu à Baden les championnats organisés par la Société fédérale de gymnastique. Là aussi, l'affluence sera grande. La journée de gymnastique artistique de Neuchâtel a été fixée aux 25 et 26 août.



le délicieux



L'inauguration du terrain du F. C. Vétroz

Ce n'est pas tous les jours que l'on a la chance de pouvoir inaugurer un nouveau terrain! C'est pourquoi la date du 15 juillet 1956 restera marquée d'une pierre toute blanche pour le modeste club de Vétroz, malheureusement relégué en 4^e ligue la saison passée!

Situé à environ une dizaine de minutes du coquet village viticole et arboricole, ce nouveau stade, grâce à l'appui d'une municipalité très compréhensive, possède les très jolies dimensions de 60 x 150 mètres, et il n'y a pour l'instant que le sol qui laisse encore grandement à désirer pour la pratique du sport du football... Mais tout s'arrangera au plus vite!

Grande journée donc pour le FC Vétroz et son bon président Hermann Cottagnoud en tête, ce qui incita de nombreux visiteurs de Sion et d'ailleurs à entreprendre le déplacement, malgré le temps incertain qui s'est gâté en deux fois au cours de la rencontre principale, sans pour autant tempérer l'ardeur de ces fervents!

En lever de rideau, Vétroz après avoir mené à la marque au repos par 3-0 contre son vieux rival Ardon I dut finalement après la reprise se contenter d'un partage, 3 pour chacun et tout le monde est content!

L'affiche de la rencontre principale nous annonçait une sélection sensationnelle! Et oui, tous ces « vedettes » de notre football romand, nos internationaux, ont tenu à relever de leur présence cette grande manifestation et donner ainsi un adversaire solide à notre formation cantonale. Bravo, l'esprit sportif n'est pas encore tout à fait mort...

Aux ordres de l'arbitre Schuttel, de Sion, les deux onzes s'alignèrent dans la formation suivante:

Sélection romande de ligue nationale: Ruesch (Servette), Dutoit (Servette), Perruchoud (Lausanne), Peney (Chaux-de-Fonds), Vonlanden (Lausanne), Kunz (Servette), Mauron (Cantal), Coutaz (Inter), Coutaz (Servette), Pasteur (Servette) et Mauron (Chaux-de-Fonds). Après la pause, Schaller (Urania) prit la place de Coutaz (Inter).

Valais:

Ire mi-temps: Sartorio (Sierre); Giachino (Sierre); Martinet (Martigny); Rausis (Martigny), Humbert, Héritier (Sion); Remondeulaz, Giroud (Martigny), Massy (Sion), Denando, Jenny (Monthey).

2e mi-temps: Panchard (Sion); Giachino, Martinet; Rausis, Humbert, Héritier; Giroud, Barberis (Sion), Massis, Pottier (Chaux-de-Fonds), Jenny.

Pendant toute la première mi-temps, la sélection valaisanne fit mieux que de se défendre! Certes, si sa technique ne fut pas aussi poussée que celle de ses prestigieux adversaires vis-à-vis les chances de prendre l'excellent Ruesch furent tout aussi nombreuses que celles que Sartorio eut à faire face! Mais il était dit que rien ne passerait, cela d'autant plus que le gardien sierrois se distingua très sérieusement.

En marge de la vie sportive

Intuition

Chaque année, à la même époque, les gens qui suivent le Tour de France par la presse ou la radio se posent la même question. Chaque année, au terme des traditionnelles étapes de plat, les sportifs se demandent si les principaux favoris, généralement distancés avant les montagnes, vont pouvoir refaire dans les cols le terrain perdu.

Si l'on se reporte aux éditions précédentes, il semble que pareils tracés sont tout à fait inutiles. Lors de chaque Tour, les régionaux et plus particulièrement les routiers-sprinters ont fait feu de tout bois sur les parcours non tourmentés du début. Il est vrai que les écarts creusés ont aussi été chaque année plus importants, du fait que les organisateurs ont progressivement augmenté les appâts, en ce sens que l'argent, ce nerf de la guerre, mais aussi du sport et de l'existence de chacun, a été attribué avec toujours plus de largesse sur la planche des prix. Cela n'a jamais empêché les coureurs les plus complets, c'est-à-dire avant tout ceux capables de faire de grosses différences dans les montagnes, de rétablir leur situation avant l'ultime arrivée à Paris.

Mais de plus en plus aussi, les organisateurs ont lénié leur parcours afin de rendre leur épreuve toujours plus ouverte et il apparaît clairement aujourd'hui que le profil de cette année a encore été mieux découpé que les précédents.

C'est le Tour qu'ont choisi les francs-tireurs pour mener la bataille tambour battant entre Reims et Bayonne, réussissant par là-même des écarts de temps qui ne manquent pas d'être impressionnants, puisque les principaux favoris se trouvent être relégués à trois quarts d'heure et plus de l'actuel maillot jaune. Cela n'aurait peut-être pas une grosse importance si les coureurs qui les précèdent au classement étaient tous de minables grimpeurs, comme c'était généralement le cas autrefois, ce qui permettait à des Coppi ou à des Bartali de s'imposer sans discussion dans les Pyrénées ou les Alpes.

Il se trouve aujourd'hui que des hommes réputés escaladeurs non négligeables, tels l'Azuréen Nello Lauré, le petit Gilbert Bauvin et bien d'autres encore, sont bel et bien parvenus à créer d'avec les « grands » des écarts qu'ils n'ont pas l'habitude de concéder dans les cols.

A première vue, on devrait donc réviser aujourd'hui nos pronostics du début du Tour. Mais on hésite pourtant à le faire, car une question reste posée à laquelle personne ne saurait répondre avec certitude. On ignore, en effet, si ces favoris d'un genre nouveau n'ont réellement pas présumé de leurs possibilités physiques sur le plat. Car, de mémoire de suiveurs, on n'a jamais enregistré de pareilles moyennes dans les premières étapes.

Seule notre intuition peut donc nous donner une réponse momentanément valable. Laissons-la aux stratèges du coin de la rue. Ce sont précisément ceux qui ne connaissent rien au cyclisme.

J. Vd.

AUTO-ÉCOLE
R. FAVRE

Voitures
Cars
Camions

Sion tél. 2 18 04 et 2 26 49 Martigny 6 13 72

Après la pause, grâce à la rentrée du « moustique » Pottier qui prit la place de son camarade Denando tout tourna plus rapidement dans la machine cantonale et bientôt sur un corner tiré par le petit, Giroud mit la tête au bon endroit pour détourner la sphère de cuir hors de portée de Tony Ruesch (8e). Dès lors, la sélection romande se mit à appuyer sur le champignon mais tous ces efforts ne trouvèrent leur récompense qu'à huit minutes de la fin par Pasteur!

Bravo donc à notre formation cantonale pour ce magnifique résultat qui ne doit toutefois tromper personne! Après les habituelles présentations à MM. Germainier, président de la commune de Vétroz, R. Favre, président de l'ACVF, A. Morand, président de la commission des juniors, les spectateurs eurent tout loisir d'assister à une rencontre des plus agréables, mais déjà du football de vacances. A cette époque de l'année où chacun aspire à un repos bien mérité avant la longue bagarre qui débutera fin août, ce serait un crime d'en demander davantage. Relevons toutefois la très belle prestation de Sartorio, Giachino, Humbert et Martinet. Du côté romand, Ruesch, Vonlanden, Peney et Mauron I se signalèrent à l'attention générale.

Un excellent banquet, au cours duquel MM. Germainier, Favre, Morand, de Werra, et les capitaines Remondeulaz et B. Coutaz prirent la parole pour souhaiter longue vie au FC Vétroz, termina agréablement cette belle journée de juillet.

Inter.

WATER-POLO

Monthey I-Lausanne II, 13-4

Ce score-fléuve atteste la forme redoutable qu'affiche la première équipe du Cénamo. Il souligne son homogénéité, sa parfaite entente, la facilité avec laquelle les nageurs se doublent tout en jouant une sorte de carrousel aquatique. Les demis sont tantôt arrières et plongent tout à coup dans la ligne d'attaque qui se transforme en canonniers irrésistibles.

Samedi soir, Lausanne II s'est efforcé, tout en maintenant le jeu ouvert, de rivaliser en vitesse avec les rapides Montheyensans. Egaux en nage, ils ont par contre été battus par le jeu de passes, dans la précision comme dans la puissance des tirs. Le rythme rapide soutenu jusqu'à la fin par Monthey a également désuni les Lausannois dont le sort a été prématurément fixé par deux bolides tirés depuis le milieu de la piscine par le puissant Pfeffler qui marqua quatre buts. Kaestli en marqua quatre lui aussi, alors que Marchetti en marqua trois et Bianchi deux.

TIR

Au tir cantonal de Nyon

Le tir cantonal vaudois marche vers un succès assuré. Les organisateurs ont vendu vendredi, jour d'ouverture, 10.000 cartouches et samedi environ 20.000. On évalue à 2500 le nombre des tireurs des trois premiers jours.

Parmi les meilleurs résultats, nous relevons quelques tireurs valaisans qui se sont distingués:

300 mètres

Maitrise. — 524, Grenon Emile, Champéry; 522, Schnorhik Henri, Saint-Maurice; 520, Gächter Louis, Martigny.

Petite maitrise. — 483, Guex Roger, Sion.

Vétérans. — 269, Charles Henri, Martigny.

Nyon. — 49, Elsig Pierre, Chippis; 49, Descombes Fritz, Illiez; 48, Pfister Otto, Martigny; 48, Meunier Gilbert, Martigny.

Art. — 453, Favre Pierre, Martigny.

50 mètres

Militaire. — 453, Farquet Joseph, Martigny.

Progress. — 55, Farquet Joseph, Martigny.

Nyon. — 44, Farquet Joseph, Martigny.

Dons d'honneur. — 87 Bertholet Edmond, Saint-Maurice.

Nos félicitations.

LES SPORTS en quelques lignes

* Le Saint-Gallois Erwin Bühler a battu le record suisse des 1000 mètres en courant la distance en 2' 27"3.

* Dans son assemblée de vendredi dernier, le HC Viège a nommé président M. Joseph Kuonen, en remplacement de M. Ceppi, démissionnaire.

* A Côme, les jeunes gymnastes suisses ont battu les Italiens par 338,15 points contre 333,75. Le Genevois André Brillmann s'est classé premier individuellement.

* Le Hongrois Sandor Iharos a battu le record du monde des 10.000 mètres en abaissant de 12" secondes celui détenu par Zatopek.

* La Roumaine Yolanda Balas a battu le record féminin de saut en hauteur en franchissant 1 m. 75.

* Le Genevois Chuard a enlevé le titre de champion suisse de marche aux 100 km., disputés dimanche à Payerne et ses environs, en 11 h. 25' 12", tandis qu'un autre marcheur du « bout du lac », Louis Marquis, s'adjugeait les 30 km. du Prix Savaré, à Lausanne, en 2 h. 46' 15".

Extra-savonneux — SD 86
doux — économique



Plus forme d'élégante savonnette

2 gros pains seulement 90 cts.

CYCLISME

Tour de France

Hassenforder fait des siennes

Avant de prendre leur première journée de repos, à Bordeaux, les 107 coureurs encore dans le bain ont lutté sur les 208 km. La Rochelle-Bordeaux. Cette étape fut, comme les précédentes, extrêmement animée et son vainqueur, Roger Hassenforder, couvrit la distance à près de 40 km. à l'heure.

Trente coureurs, parmi lesquels Geminiani, Berguand, Scoddeleler (3^e au classement général la veille), Thomin, van den Brekel et Pianezzi le Suisse terminèrent avec 23' de retard!

Le maillot volant...

C'est à croire qu'il est un brin volage, ce maillot jaune, pour changer aussi fréquemment d'épaules. Quatre jours à l'un, trois jours à l'autre, pour être endossé à Bayonne, à la veille des Pyrénées, par le Hollandais Voorting, bénéficiaire d'une étape roulée à plus de 40 kilomètres de moyenne et qui aura définitivement placé les hommes susceptibles d'enlever ce Tour.

Laureli, troisième du classement à l'53^e du Hollandais, part grand favori avec Bauvin, tous deux de l'équipe de France, bien que Darrigade, Walkowiak, Wagtmans, Mahé sont loin de vouloir les laisser en repos.

Mais laissons parler la montagne qui remettra peut-être tout en question.

Tous les Suisses se sont trouvés dans un deuxième peloton enlevé par Poblet, à plus de 14 minutes du vainqueur de cette onzième étape, le Belge Debruyne.

Une fois de plus

Une fois de plus, le maillot d'or n'aura fait que (re-)passer sur les épaules de Darrigade au soir de cette première étape pyrénéenne qui a vu tous les vainqueurs possibles — et ceux qui auraient pu l'être — enlever les places d'honneur à Pau: Darrigade, Ockers, Forestier, Gaul, Bahamontès, Brankart, Walkowiak, Wagtmans, Adriaenssens et Bauvin, tous dans le même temps que Defilippis qui enlève le sprint, en 6 h. 35' 57", à la moyenne ahurissante de plus de 38 kmh. Jean-Claude Grét a de nouveau été notre meilleur représentant.

Ainsi Darrigade endosse du même coup les maillots jaune et vert, tandis qu'au classement international c'est la Belgique qui est toujours en tête, suivie de la Hollande, de la France, de l'Ouest, etc.

Voici à combien ils sont du maillot tant convoité:

1. A. Darrigade (F), 59 h. 24' 19"; 2. J. Adriaenssens (B) à l'08"; 3. G. Voorting (H), à 2' 32"; 4. N. Laureli (SE), à 4' 34"; 5. G. Bauvin (F), à 5' 41"; 6. G. Desmet (B), à 7' 02"; 7. R. Walkowiak (NEC), à 7' 21"; 8. F. Picot (O), à 12' 50"; 9. W. Wagtmans (H), à 13' 41"; 10. B. Monti (I), à 17' 43"; 11. N. Defilippis (I), 59 h. 43' 30"; 12. D. de Groot (H), 59 h. 45' 02"; 13. R. Privat (F), 59 h. 46' 12"; 14. A. Debruyne (B), 59 h. 47' 40"; 15. F. Mahé (F), 59 h. 48' 54"; 19. J. Forestier (F), 59 h. 53' 54"; 23. S. Ockers, 60 h. 02' 12"; 37. Jean-Claude Grét (S), 60 h. 13' 03"; 38. C. Gaul (L), 60 h. 16' 17"; 39. J. Brankart (B), 60 h. 16' 44"; 53. Claude Frei (S), 60 h. 27'; 68. Max Schellenberg (S), 60 h. 43' 48"; 71. Ernest Traxel (S), 60 h. 51' 19"; 76. Werner Arnold (S), 60 h. 53' 40"; 85. Remo Pianezzi (S), 61 h. 03' 36".

MARCHE

Un champion suisse en Valais

Nous apprenons qu'à l'issue des championnats suisses des 100 km. qui s'est disputé à Payerne dimanche, le nouveau champion suisse André Chuard, du Club des marcheurs de Genève, a annoncé sa participation à l'épreuve de marche qui se disputera le dimanche 29 juillet sur le parcours Martigny-Champex.

Cette épreuve mise sur pied par MM. Moret et Cretex, de Champex, verra au départ une vingtaine de marcheurs qui, de Martigny par Sembrancher et Orsières, effectueront un parcours de 28 km. qui ne comprend pas moins de 1000 m. de dénivellation, ce qui est un sérieux pensum pour ceux qui y participeront.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette manifestation sportive, la première de son genre en Valais et qui est appelée à remporter un gros succès.

BASKETBALL

Un match international à Martigny

Nous apprenons qu'un match international de basket-ball, mettant aux prises les champions de Hollande (cinq fois champions) et la jeune équipe de Martigny renforcée, se déroulera samedi soir 21 juillet à la Patinoire de Martigny.

Nous reviendrons, pour de plus amples détails, dans notre numéro de vendredi sur cette rencontre qui promet d'être sensationnelle.

Petits taxis de la Forclaz
Martigny 30 ct. le km.
Tél. 6 13 33 Ouvert jour et nuit.

Le poisson parlant

Un Américain envoie son serviteur nègre au marché pour acheter un poisson. Le Noir, ayant choisi un poisson, le flaire.

— Pourquoi cela? demande le marchand.

— Je ne le sens pas...

— Alors, que fais-tu?

— Je cause avec le poisson.

— Que lui dis-tu?

— Je lui demande ce qu'il va de nouveau à la mer.

— Et que répond le poisson?

— Il me dit qu'il n'en sait rien. Il n'y a pas été plus de trois semaines!

VALAIS

Un ouvrier tué dans une galerie

Dans la nuit de samedi à dimanche, un accident mortel s'est produit sur le tronçon de la galerie d'aménée Fionnay-Rhône du chantier de la Grande-Dixence, à l'avancement direction Fionnay. Une équipe dont faisaient partie MM. Fernand Gillioz, né en 1929, célibataire, d'Isérables, et Marius Bourban, né en 1927, père de famille, était occupée à la pose de cintres d'étagage métalliques, lorsqu'un bloc se détacha de la voûte et atteignit M. Gillioz qui fut tué sur le coup. Son camarade, M. Bourban, eut la jambe gauche brisée.

Une aide nécessaire

De la plaine jusqu'à nos vallées les plus reculées, on assiste depuis la dernière guerre à un grand bouleversement des modes de vie et de travail. Les ménagères de la ville et de la campagne n'y échappent pas et doivent, elles aussi, s'adapter aux circonstances. Ce qui est d'ailleurs plus facile pour les premières que pour les secondes. La paysanne est isolée, absorbée par une besogne astreignante et souvent désorientée.

On parle beaucoup, en ce moment, de la dépopulation des campagnes et des façons d'y parer; l'une de celles-ci, sans nul doute, est d'apporter une aide aux maitresses de maison de ces régions défavorisées. Par quels moyens? On pourrait — à condition de disposer des fonds nécessaires — recourir aux services de « femmes-conseil »: femmes d'expérience qui conseilleraient utilement les ménagères dans les questions d'économie domestique, d'éducation, etc.

Justement, la collecte du 1er août a pour thème, cette année, « la femme au service du pays »: les organismes qui s'occupent du service de maison auront leur part des sommes recueillies. C'est dire que nombreux sont les cas où l'on place ses espoirs dans le succès de la vente nationale du 1er août. Cela est vrai tout spécialement pour les régions de montagne.

Comité suisse de la Fête nationale.

Saillon, dimanche 26 août

Il n'existe aujourd'hui que des gens très occupés: manifestations, réjouissances, obligations diverses accaparent les uns et les autres. C'est pourquoi, afin de permettre aux nombreuses personnes qui s'intéressent aux fêtes rurales, devenues une tradition dans la jeunesse rurale valaisanne, de réserver leur date, nous annonçons dès maintenant que cette manifestation aura lieu à Saillon le dimanche 26 août.

Une jeunesse active est au travail; elle vous donnera sous peu des précisions sur la fête qu'elle prépare.

R. P.

La Fête cantonale des costumes aura lieu à Sion

C'est à Sion, les 25 et 26 août 1956, qu'aura lieu la Fête cantonale des costumes. Elle est organisée, cette année, par la Chanson Valaisanne qui célébrera à cette occasion le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

Aux délégations valaisannes des groupes costumés se joindront des représentants et représentantes de groupes folkloriques étrangers.

Les 25 et 26 août, Sion connaîtra une animation estivale très colorée qui ne manquera pas d'attirer dans l'antique cité non seulement ceux et celles qui sont restés fidèles aux traditions de nos vallées, au port du costume et aux expressions les plus valables du pays, mais aussi une foule d'amis, de sympathisants et d'admirateurs. Au cortège haut en couleurs succéderont des danses traduisant le caractère spécifiquement régional des groupes qui les interpréteront.

Le colonel-brigadier Schwarz décoré

A l'occasion du 14 juillet, M. M. Blot, consul général de France à Lausanne, a remis au colonel-brigadier Julius Schwarz, ancien commandant de la Br. mont. 10, la médaille de la reconnaissance française pour son énergique intervention auprès de l'occupant, en juillet 1944, alors que les Allemands fusillaient les civils et brûlaient Saint-Gingolph. M. Blot a également remis le ruban d'officier de la Légion d'honneur à Mme Tissières, à Lausanne, déjà titulaire de la médaille de la Résistance et de la croix de guerre, pour sa conduite courageuse pendant la Résistance, qui la fit condamner deux fois à mort par contumace.

Fête au col du Lein

Les mois, les ans passent, mais une journée demeure, soit qu'on l'attende impatientement, soit qu'on en ait gardé un durable souvenir. Cette journée, cette fête, est celle que la société de chant La Voix de l'Alpe du Lein organise traditionnellement au col du Lein et vous présente chaque année avec un renouvellement jamais pareil et une ambiance sans cesse accrue. Dans les coulisses on chuchote que la société de chant de Vens est de la partie et que son dynamique directeur nous a promis un répertoire soigné et non moins une excellente compagnie; que, fait intéressant, la raclette découle d'un véritable fromage de Bagnes et est servie par un maître portant tablier blanc et connaissant parfaitement le métier.

Qui, ce jour-là, accusant une légère faiblesse, après avoir serré trop longtemps la main du caviste, n'éprouve pas un sentiment d'orgueil en attendant son nom lancé au micro par la voix du specker et n'est pas flatté lorsque celui-ci lui reproche son manque d'instabilité? Pour broser ce tableau déjà pas mal réussi, nombreuses danses exécutées par des filles portant colifichets et costumes du pays nous promettront de joyeuses distractions. Rendez-vous donc le 22 juillet au col du Lein.

Le comité.

Eboulement sur la route d'Illicz

Par suite des grosses pluies, le terrain fraîchement travaillé près de la route du val d'Illicz s'est éboulé. De nombreux ouvriers travaillèrent à maintenir l'artère ouverte à la circulation.

Petites nouvelles de chez nous

— Le commandant de la police cantonale, M. le colonel Gollut, a glissé sur un sentier mouillé au-dessus de Saint-Gingolph et s'est blessé à une épaule dans sa chute.

— Le jeune François Buttet, de Collombey, a glissé en jouant dans une grange et a dû être hospitalisé à la suite d'une commotion.

— L'Ecole valaisanne de nurses de Sion a terminé son année scolaire par une manifestation qui s'est déroulée à Thyon. Vingt-sept élèves ont obtenu le diplôme.

Le peuple valaisan a accepté

Le peuple valaisan a accepté dimanche, par 11.791 voix contre 848 (il manque les résultats de quelques petites communes), la modification de la loi sur les allocations familiales, tendant notamment à mettre au bénéfice d'allocations familiales équivalentes à celles des autres salariés tous les ouvriers agricoles.

La participation au scrutin n'a été que de 45 %.

RECAPITULATION PAR DISTRICTS

	Oui	Non	Report	5492	393
Conches	455	61	Hérens	804	42
Rarogne or.	247	6	Sion	1078	111
Brigue	614	68	Conthey	903	38
Viège	1096	81	Martigny	1524	118
Rarogne occ.	612	30	Entremont	461	41
Loèche	717	43	Saint-Maurice	617	31
Sierre	1751	104	Monthey	912	74

A reporter 5492 393 Total 11791 848

Graves inondations

Le violent orage qui s'est abattu samedi matin et samedi après midi sur tout le Valais a provoqué de nombreuses crues de torrents.

A Agarn, le Meretschibach et l'Emsbach sont sortis de leurs lits. Ils ont envahi les champs et les vignes sur plusieurs hectares. La terre a été charriée jusqu'à la route cantonale où la circulation a dû être détournée par des chemins de campagne.

Immédiatement, des équipes d'ouvriers se sont mises en action, aidées par les pompiers et par des employés de la voirie. Grâce à leur rapide intervention, aucune maison n'a été touchée. Après plusieurs heures d'efforts, la route cantonale a pu être rendue à la circulation.

Le Rhône est toujours surveillé pour éviter les débordements. L'eau était montée de plus d'un mètre en vingt-quatre heures.

Un enfant qui l'échappe belle

Vendredi après-midi, des enfants s'amusaient à se baigner dans un étang, près d'Aproz, au canal de Châteaufort, à l'endroit où ce dernier rejoint le canal Sion-Riddes. A un moment donné, le jeune Pierre Fournier, âgé de 9 ans, disparut dans l'étang. Les autres enfants effrayés s'enfuirent. Heureusement, une personne qui se trouvait à distance s'en aperçut. Elle alerta immédiatement des vanniers qui se trouvaient à proximité et l'un d'eux réussit à ramener le petit qui ne donnait plus signe de vie. Immédiatement avisée, la police municipale se rendit sur place avec le pulmotor qui permit, grâce aux soins apportés par M. le Dr Sierro, de sauver le pauvre petit.

Une auto sort de la route à Champex d'En-haut

Dimanche matin une voiture conduite par M. Jean Monod descendait de Champex à Martigny par Les Vallettes lorsque les freins ne fonctionnèrent plus. Le conducteur n'eut d'autres ressources que de se jeter avec sa machine du côté amont. Heureusement, un sapin arrêta assez tôt sa course. Les dégâts matériels sont importants, quant aux occupants, ils s'en tirent avec de fortes contusions et des plaies.

Pour les victimes du gel

Dans sa récente session, le Grand Conseil s'est occupé d'une interpellation Lonfat-Héritier et Perrier au sujet des dégâts causés par le gel. M. le conseiller d'Etat Lampert a précisé que les dégâts aux cultures de fraises et aux arbres tomberaient sous le coup du décret fédéral. Une commission étudie actuellement ces dommages et la répartition des subventions se fera par la suite.

Arrêté... au lit

En pénétrant samedi dans sa guérite aux Iles, près de Sion, Mme Cagna, tenancière d'un café-restaurant au Grand-Pont, à Sion, eut la désagréable surprise de trouver, confortablement couché dans le lit de la maisonnette, un individu. C'était un gambrioleur qui, depuis un certain temps, s'introduisait dans les guérites de cette région, faisait main basse sur des marchandises et des victuailles tout en causant passablement de dégâts. On réussit à l'appréhender. Il s'agit d'un ressortissant vaudois.

En rupture de ban

On a découvert dans le tunnel du Simplon un ressortissant italien qui donna deux identités différentes. La police entreprit des recherches qui permirent de s'assurer qu'il s'agissait d'un repris de justice expulsé de Suisse depuis 1954. Il a été refoulé en Italie.

Communiqué de la police cantonale

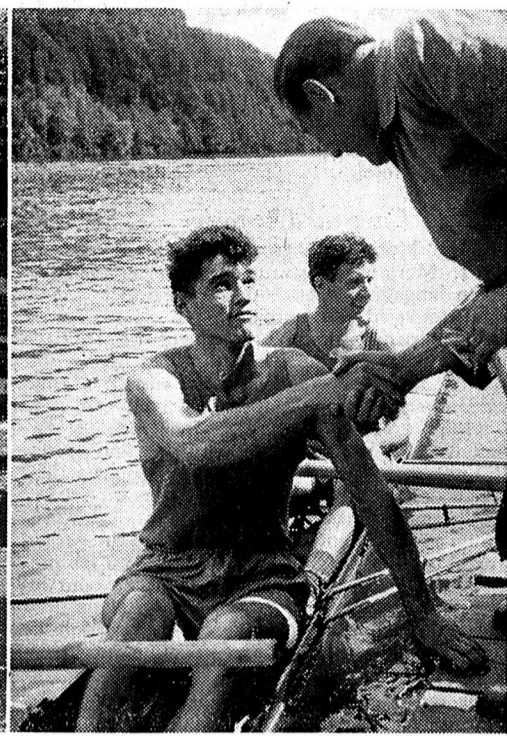
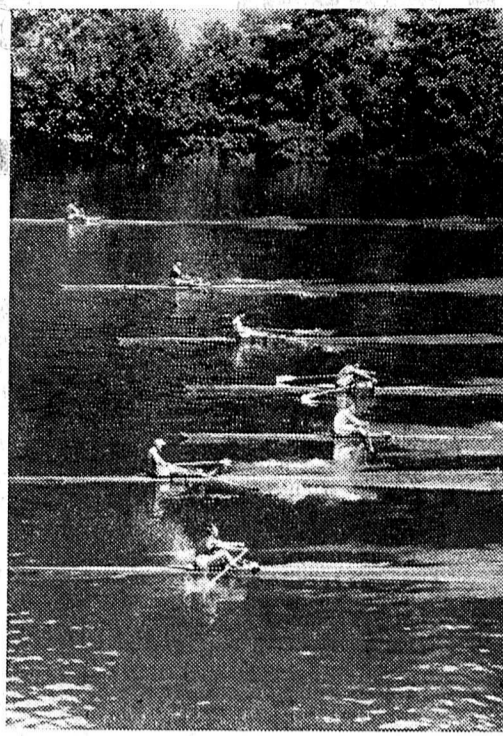
Le dimanche 15 juillet 1956, vers 3 heures du matin, un accident mortel de la circulation s'est produit sur la route cantonale Lausanne Vevey, au lieu dit Le Moratel, commune de Cully: un piéton a été tué. Un automobiliste roulant vers Vevey s'est arrêté peu après sur les lieux. Son témoignage revêtant une grande importance pour l'enquête, nous prions ce conducteur de bien vouloir se mettre en rapport avec le bureau de la circulation de la gendarmerie vaudoise, téléphone 021 / 21 40 01.

Le traitement du cancer et ses résultats

L'opinion fréquemment répandue dans le public que le cancer est une maladie incurable est fautive. Le cancer est guérissable, mais à la condition d'être traité assez tôt. Le traitement consiste en une opération ou en une irradiation ou aussi en une combinaison des deux. L'opération doit pouvoir réaliser l'extirpation de toute la tumeur et celle des ganglions atteints qui peuvent se trouver en tissu sain. Ceci ne sera possible que si la tumeur n'est pas trop avancée et à la condition qu'elle n'ait pas encore envahi les organes indispensables à la vie. Les rayons agissent directement sur la cellule cancéreuse en la détruisant. Le choix du traitement dépendra du volume et du siège de la tumeur, seul le médecin en fixera les modalités. Fréquemment, il y aura lieu de combiner les deux traitements. A ce sujet, nous signalons que les irradiations sont également utilisées pour le traitement d'affections non cancéreuses.

Les résultats thérapeutiques seront d'autant meilleurs que le malade se sera fait traiter précocement. Les cancers cutanés, à leur stade de début, sont pratiquement guérissables dans 100 % des cas, et ceux de la matrice dans environ 80 % des cas.

Les régates préolympiques à Lucerne



A gauche, une phase intéressante des skiffs, gagnés par le champion d'Europe, le Polonais Kocerka, devant Vlasic (Yougoslavie). A droite, l'équipe Schmid-Krähenbühl, de Zoug, gagnant la course des deux sans barreur.

REVUE SUISSE

Deux Suissesses se tuent en Isère

Dimanche, à 18 h., à Pont-de-Demey (Isère), une voiture suisse s'est jetée contre un car de Thonon-les-Bains, qui transportait 50 pèlerins revenant de La Salette. On a retiré des débris de la voiture les cadavres d'une Mme Clara Meyer, 43 ans, demeurant à Wallisellen, et de sa belle-sœur Mlle Emma Meyer, 50 ans, célibataire, demeurant à Zurich. Le jeune Kurt Meyer, 14 ans, fils de la conductrice, a été légèrement blessé.

La Légion d'honneur à un officier suisse de la Garde pontificale

Le commandant de Baltazar, officier en second de la Garde suisse, vient d'être fait officier de la Légion d'honneur. Les insignes de l'ordre lui ont été remis, à l'occasion de la fête du 14 juillet, à la villa Bonaparte, au cours d'une brève cérémonie, à laquelle assistait son éminence le cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège.

Un repaire de voleurs dans un tunnel

La police de Bâle-Campagne a réussi à arrêter au début de juillet quatre jeunes gens qui avaient commis des cambriolages, notamment au stand de tir d'Allschwil où ils s'emparaient de revolvers d'armée. Comme ces individus avaient également opéré à Bâle, ils furent remis aux tribunaux pour jeunes délinquants. Ils avouèrent avoir déposé le butin de leurs vols dans une niche du tunnel de la Birsig. Bien que la police, qui avait eu vent de la chose, ait organisé des rafles et installé un signal d'alarme, elle n'avait jamais pu les prendre en flagrant délit.

Après la chute de l'avion de la Swissair

La commission chargée de l'enquête sur la chute de l'appareil Convair, près de Shannon, a constaté que les quatre hommes de l'équipage ont succombé aux multiples blessures qu'ils ont reçues pendant la chute de l'appareil.

Un fonctionnaire d'aérodrome a déclaré aux membres de la commission que l'avion avait « disparu » alors qu'il se trouvait à quelques kilomètres de l'aérodrome et qu'il se rapprochait normalement de la piste. L'officier de la tour de contrôle, a déclaré qu'il avait parlé avec le pilote dont la voix lui avait paru tout à fait calme et naturelle. Tout paraissait en ordre à bord avant que l'avion eut perdu le contact avec la tour de contrôle.

Les débris de l'appareil font actuellement l'objet d'un examen de la commission d'enquête suisse.

Tournée de conférences d'un Valaisan en France

M. Henri Roh, directeur de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, est appelé à faire une série de conférences à l'étranger sur les problèmes d'aménagement du territoire.

A Grenoble, devant la Confédération européenne de l'agriculture, il parlera des expériences touchant l'établissement d'entreprises industrielles dans les régions de montagne.

A Toulouse, il donnera une série de cours à l'Université internationale des Pyrénées, dépendant de l'Université de Toulouse, sur l'aménagement du territoire et la décentralisation industrielle.

Producteurs valaisans, attention!

Le mauvais temps de ces derniers jours favorise dangereusement toutes les maladies cryptogamiques

Agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers, ne vous laissez pas surprendre; surveillez attentivement toutes vos cultures et traitez sans tarder avec les fongicides habituels contre:

- mildiou de la pomme de terre
- mildiou de la vigne
- tavelure du pommier et poirier
- mildiou de la tomate
- anthracnose du haricot.

Puceron noir de la betterave

On signale un peu partout une forte pullulation du puceron noir de la betterave. Pour lutter contre ce ravageur, on emploiera un produit à base de parathion ou de diazinone, à la dose indiquée par le fabricant, en prenant soin de bien mouiller le feuillage.

Doryphore de la pomme de terre

Dans les cultures où ce ravageur est constaté, on ajoutera à la bouillie fongicide un insecticide à base d'arséniate de chaux, de DDT ou de dieldrine. On peut encore utiliser un produit combiné spécial pour lutter simultanément contre le doryphore de la pomme de terre et le mildiou.

Châteaufort, le 16 juillet 1956.

Station cantonale pour la protection des plantes: B.

Une dangereuse plaisanterie

Deux pensionnaires d'un home de jeunes filles de Zurich voulurent jouer une farce à une camarade absente. Elles enveloppèrent la lampe de chevet dans sa chemise de nuit, placèrent le tout sous la couverture et allumèrent la lampe. Lorsque la jeune fille entra dans sa chambre, le lit était en flammes et le feu se propageait. Il y a pour 1500 francs de dégâts.

Le chef d'état-major de l'armée fête sa quarantième année de service

Le colonel commandant de corps Louis de Montmolin célèbre aujourd'hui le quarantième anniversaire de son entrée au service. Après des études de théologie, il fut, en effet, nommé en 1916 adjoint à l'administration des forts de Dailly et de Savatan, avant de parcourir la brillante carrière militaire que l'on sait.

Il a failli y avoir deux drames aux Brenets

Une affreuse méprise a coûté la vie à la petite Marie-José Zufferey, âgée de 18 mois, à la Pouponnière des Brenets. La mort de l'enfant est due à l'inattention d'une stagiaire de 26 ans qui, pour laver le bébé qui s'était sali, jugea plus opportun de le faire directement dans le lavabo.

Le malheur voulut qu'elle ouvrit par inadvertance le robinet d'eau bouillante au lieu du robinet d'eau froide. L'enfant fut brûlé au deuxième degré et mourut malgré les soins dont il fut l'objet.

Un deuxième bébé a été brûlé durant cette même nuit et dans les mêmes circonstances. Fort heureusement le bébé l'a été moins gravement, quoique l'on ait aussi jugé nécessaire son transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Les importations de produits laitiers augmentent de façon inquiétante

On peut lire dans l'« Industrie laitière suisse » du 6 juillet ce qui suit:

Depuis plusieurs années on constate que les importations de produits laitiers concurrents des nôtres ont tendance à dangereusement augmenter. Il en résulte une pression sur les prix pratiqués à l'intérieur du pays, pression qui n'est pas sans influencer la mise en valeur de notre lait et, finalement, le prix de base garanti à la production.

Les importations de lait condensé, par exemple, ont passé, en moyenne annuelle, de 48 qm. en 1937/1939 à 17.400 qm. en 1954 et à 25.000 qm. en 1955. Les importations de fromages à pâte molle ont passé, durant les mêmes années, de 11.000 à 13.000, puis à 14.000 qm.

Les importations de fromages à pâte dure enfin ont suivi une même évolution, mais encore plus accentuée. Elles étaient de 5000 qm. avant la guerre et de 15.000 en 1954; elles ont atteint 21.000 qm. en 1955.

Toutes les mesures prises à grand-peine pour équilibrer le marché des produits laitiers et soutenir le prix du lait risquent-elles donc de se heurter un jour à la concurrence que nous font ici même les produits laitiers étrangers? A quoi bon dans ces conditions faire tant d'efforts pour encourager l'exportation de nos fromages? Ne faudrait-il pas commencer par en protéger les débouchés à l'intérieur de la Suisse?

Ce qui empêche de le faire, c'est qu'il s'agit là de marchandises touchées par les mesures de libéralisation des échanges de l'OECE; il n'est plus possible d'en continger les importations. Il faudrait alors au moins pouvoir les frapper de droits d'entrée suffisamment élevés pour qu'elles ne risquent pas de concurrencer dangereusement la production indigène. Mais, tant que notre tarif douanier n'aura pas été révisé, nous demeurons complètement désarmés à cet égard. Si cette révision devait tarder longtemps encore, les effets de la loi sur l'agriculture pourraient bien se trouver en grande partie annulés par ceux de la libéralisation des échanges imposée par l'OECE.

J. D.

Très touchée des marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, Madame Ernest MABIL-LARD, à Sion, remercie toutes les personnes qui ont compati à sa cruelle épreuve et remercie la Classe 1915 à Charrat et le journal « Le Rhône » à Martigny.

Sion, le 16 juillet 1956.

Choux-fleurs

Plantons de classe en variétés authentiques: Roi des Géants, Géants-Blancs, etc.

Bernard Neury, établissement horticole, Saxon
Téléphone 6 21 83

Centenaire à Morgins

Le Café-Restaurant de la Buvette de Morgins fête cette année le centième anniversaire de sa construction. C'est à cette époque déjà lointaine que Morgins prenait son essor. Morgins pourrait aussi fêter son centenaire, puisque c'est également en 1856 que se construisit le Grand-Hôtel.

Un peu d'histoire

Le nom de Morgins se trouve déjà dans de très vieux écrits. Morgins s'écrivait autrefois Morgens et signifiait, en langage celtique : masse de gravier ou de pierre. On trouve déjà mention de ce nom dans la donation faite par l'abbé Wido, prévôt de l'abbaye de Saint-Maurice, à Arlvin, prieur d'Abondance. « Fait au cloître de Saint-Maurice, du consentement d'Amédée fils d'Umbert, comte et tuteur d'Aymon, comte de Genève, 1108 le VI des nones de Mai (2 mai). »

Morgins ne se développa que dans les années qui suivirent 1800, mais les habitants du pays connaissaient déjà la vertu des eaux minérales de Morgins bien avant cette date. Le manuscrit Clément affirme « que les évêques de Sion permettaient, chaque année, de dresser un autel dans le chalet du lieutenant Darbellay où les prêtres qui s'y trouvaient pouvaient dire la messe pour les gens accourus ».

Ces eaux qui contiennent une forte proportion de carbonate et de sulfate de chaux, provoquèrent le développement de la station.

C'est à la suite des remous politiques de 1840 et des années suivantes que la Jeune-Suisse de Monthey se mit à exalter ces eaux si salutaires et poussa la commune de Troistorrens, égoïste et rétrograde, de tirer parti de celles-ci pour le plus grand bien de la société. A cette époque, Joseph Dobosson, par l'entremise de M. Delacoste de Monthey, conseiller d'Etat, obtint droit d'enseigne pour le chalet qu'il venait de construire à Morgins. Mais la commune ne lui laissa pas user de son droit. Par gain de paix, il y renonça pour trois écus. Cette concession engagea la commune à y construire elle-même une auberge. Le premier titulaire de cette auberge fut un certain Louis Dür, de Bex : ainsi naissait Morgins. De nombreux chalets de campagne, avec des chambres pour les estivants, virent le jour ; les hôtels leur succédèrent, l'afflux de monde allant croissant. Plusieurs de ces chalets de campagne se transformèrent en auberges. Tel est le cas de la Buvette de Morgins. Construite en 1856, avec grange et écurie, nous la voyons maintenant transformée en accueillant établissement public. Au cours d'un siècle, les

propriétaires se sont succédé en apportant chacun des modifications du plus heureux effet tout en lui conservant son cachet typiquement morginois.

Les festivités

Afin de commémorer cette date, le propriétaire actuel, M. Pauchon-Luy, organisa diverses manifestations les 30 juin, 1er et 8 juillet.

Le samedi 30 juin arrivait à Morgins, venant de l'autre bout de la Suisse, le Club d'accordéons d'Altstaeten. Dès leur arrivée, ces jeunes musiciens, au nombre de quarante, défilaient dans le village, nous apportant le salut de la vallée du Rhin. Des farandoles, qui se prolongèrent tard dans la soirée, nous donnèrent une idée de ce que devait être le concert du lendemain. Celui-ci ne déçut pas le nombreux public venu de toute la région, tant française que suisse. Ces braves Saint-Gallois nous quittèrent le lundi, non sans nous avoir gratifiés d'une dernière aubade. Félicitons et remercions ces jeunes qui, sous la conduite de leur directeur M. Emile Fessler et du président M. Karl Muller, nous ont fait passer de si gracieux moments et nous ont donné l'exemple d'une discipline de bon aloi, volontairement consentie. Bravo et merci !

En ce même jour, M. Pauchon-Luy avait également convié plusieurs invités à un banquet qui faisait honneur aux traditions de la maison. Nous y notions la présence de représentants de la commune et de la paroisse d'Abondance, M. J. Maxit, et de Châtel, M. F. Cruz.

Le 8 juillet, toujours dans le cadre du centenaire, un nombreux public écoutait avec bonheur un grand concert donné par L'Amicale, fanfare ouvrière de Vevey. Un orage devait interrompre trop tôt une journée musicale commencée sous les meilleurs auspices.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à remercier M. Pauchon-Luy pour les gracieux moments qu'il nous a fait passer et nous lui disons : « Ad multos annos ! »

Pierre Fornage.

Automobilistes ! Pour vos travaux de

CARROSSERIE AUTOMOBILE

HENRI PELLISSIER — Martigny-Ville

Route de Fully Tél. 61297

Toutes réparations, transformations, garnissage, peinture

PEAU D' LAPIN...

Beaucoup de personnes n'imaginent pas l'importance du rôle que jouent les lapins dans l'économie générale. Ils ne le jouent d'ailleurs que lorsqu'ils sont morts, car c'est avec leurs poils que l'on fabrique le feutre, et un beau chapeau d'homme doit être en feutre.



Les lapins se sont-ils rendu compte qu'ils couraient de grands dangers au voisinage des fabriques

de chapeaux ? Toujours est-il qu'ils s'étaient réfugiés au bout du monde, en Australie. Là, ils espéraient être tranquilles. Pour consolider leur position, ils employèrent leur méthode habituelle : la multiplication intensive. En quelques années des millions de lapins bondissaient dans les plaines australiennes.

Mais, dans ce pays, il y avait aussi des hommes. Le conflit était inévitable. Les hommes commencèrent par employer leurs méthodes de combat habituelles : ils utilisèrent les carabines et même les mitraillettes. Ils firent des hécatombes dont ils tentèrent de tirer profit en vendant des lapins congelés aux Anglais, aux Allemands, aux Belges et en expédiant leurs peaux aux Américains.

Ce commerce ne rapportant pas assez, les Australiens employèrent la méthode microbienne : ils intro-



duisirent chez eux les germes d'une maladie mortelle pour les lapins. La victoire ne faisait plus de doute : les lapins mouraient comme des mouches.

Résultat : les Australiens perdent une rentrée de 15.000.000 de dollars qu'ils tiraient de la vente des peaux ; par contre, ils en font une de 22.500.000 parce que la disparition des lapins favorise l'élevage des moutons, dont la laine est d'un gros rapport. Conséquence plus désagréable : le prix du feutre va hausser...

DANS LA RÉGION

Un téléphérique aux Plans-sur-Bex

Une assemblée d'information que présidait le conseiller d'Etat vaudois Arthur Maret, s'est tenue aux Plans-sur-Bex en vue de la construction d'un télésiège reliant la station des Plans (1118 m.) à l'alpage de Bovonnaz (1737 m.).

L'installation projetée, qui pourrait être encore prolongée par un monte-pente jusqu'à l'altitude de 1939 mètres, faciliterait l'accès à une région que se prête particulièrement bien à la pratique du ski et aux excursions estivales.

Eboulement à Saint-Gingolph-France

Samedi matin, vers 2 heures, un éboulement de terre et de rochers causé par des pluies récentes, a recouvert la route nationale à l'entrée de Saint-Gingolph-

France, sur une longueur de 100 mètres et une hauteur moyenne d'un mètre. Les services des ponts et chaussées, alertés vers 5 heures, ont aussitôt entrepris les travaux de déblaiement avec l'aide d'un bulldozer. A 9 h. 30, le trafic pouvait reprendre dans une direction ; à la demande des services français, les autorités suisses avaient dévié la circulation à la Porte-du-Scex, en direction de la côte vaudoise.

Un automobiliste lausannois a connu, avec cet éboulement, une mésaventure. Sa voiture est restée prise dans la masse de boue de 2 heures à 8 heures.

Le bonheur n'attache point les hommes les uns aux autres : il faut qu'ils aient souffert ensemble pour s'aimer autant qu'ils sont capables d'aimer.

L'amour-propre est le plus délicat et le plus vivace de nos défauts : un rien le blesse, mais rien ne le tue.

NOTRE GRANDE

VENTE AU RABAIS

Autorisée du 11 au 28 juillet

CONTINUE

Robes d'été pour dames

9,- 12,- 15,- 25,- 39,- 49,-

Un lot jupes dames

7,- 9,- 12,- 15,-

Un lot blouses dames

5,- 7,- 12,- 19,-

NATURELLEMENT

Grands Magasins
CONSET S.A.

MARTIGNY

LES TRAVAUX ET LES HOMMES

Au service de la machine

Par un de ces temps impossibles, qui doivent finir en pluie — oui mais quand ? — j'avais pris le tram, en fin de journée, pour sortir de Lausanne. En Marin, je bifurquai encore, pour me trouver dans la voiture conduite par un seul homme en blouse d'homme d'équipe, et, de virage en virage, je me suis trouvé à Savigny où je voulais voir l'église. Ah, mais non !... juste comme je posais le pied à terre, de larges gouttes, vite pressées, m'assaillirent. Un homme jeune, qui venait de



n'importe où (du hasard ou de chez la Providence) arrivait sous cette pluie. Tous deux, nous avons gagné l'abri le plus proche, une neutre cabine-refuge des trams. Voilà, exactement, comment on devient enquêteur.

Vous savez ce qu'il en est. Un mot en amène un autre. Et puis, à chaque fois que la pluie baisait d'intensité, à chaque fois qu'une auto — combien rare — passait sur la route, cet homme jeune essayait de faire l'auto-stop. — Raté ! Il retournait à l'horaire — Rien avant six heures vingt. Allions-nous parler ?

— Combien y aurait-il, à pied, d'ici En Marin ?
— Ça dépend à quelle vitesse vous voulez marcher. Vous n'allez pas marcher jusqu'En Marin par cette pluie ? Et qu'est-ce qui vous presse tant ?

— J'ai deux machines à réparer à Lausanne, au plus vite. On m'a téléphoné pendant que je réparais celle du Café de... ici. D'ordinaire, ce n'est pas moi qui répare, dans Lausanne. Quelqu'un est affecté spécialement à la ville...

Où suis-je ? En Amérique ? En pays neuf ? De qui parle-t-on ? Cette fois, j'aimerais comprendre. Il n'est plus question d'une petite valise de forme spéciale qui pourrait contenir une machine à écrire portable. Ces mots « quelqu'un est affecté spécialement à la ville... » doivent être lourds de sens.

— Machines, machines, quelles machines ?
— Les caisses enregistreuse.

— Et c'est pour ces caisses que nous avons tous l'habitude de voir, au café, dans les grands magasins, qui font « brrrr... oum-tim » quand on leur donne un tour de manivelle, qui ouvre un tiroir à monnaie, que vous arrêtez les autos qui passent, ou allez En Marin à pied ? Eh bien !... Je continue. Je suis étonné. Vaguement méfiant. Flairant une piste :

— C'est un métier, ce que vous faites ?

L'homme m'a souri. Il est plein de malice. Ce n'est pas un ouvrier, ni un commis-voyageur, ni un bon à rien qui vend des broches et du papier à lettre. C'est un homme sûr de lui, sûr de lui

dans le calme. C'est donc un homme de métier. Oui, mais quel ?

— Trois ans d'apprentissage de petite mécanique. Et lorsque nous avons un diplôme, encore faut-il être accepté par la compagnie, qui va nous faire faire à nouveau trois ans, dont deux à Londres ou à Berlin, deux ans d'école, et une troisième année de pratique sous contrôle.

Il rit. Il est fier de ce métier qu'il a, qui lui a demandé six ans de formation. Fichtre ! On ne demande pas six ans de formation à un manœuvre-à-bras. C'est donc un métier. Tout à fait un métier. Un métier que l'époque a créé, aussi vrai, aussi actuel que d'autres époques avaient fait d'autres métiers qui ont disparu : moucheur de chandelles chez Louis XIV ou Louis XV ; passeur avant qu'il y ait un pont. Avec le dernier cheval disparaîtra le dernier maréchal-ferrant.

Maintenant, les chiffres me pleuvent dessus. La Suisse est divisée en secteurs. Il y a soixante-dix de ces mécaniciens qui surveillent je ne sais plus combien de milliers de ces machines enregistreuses qui ne sont pas composées, comme je le croyais, d'une manivelle et d'un tiroir à monnaie. Non. La manivelle n'a pas grande importance, et le tiroir non plus. Ce qui compte — sans jeu de mots — c'est ce qui est entre la manivelle et le tiroir à monnaie. Quand vous appelez une demoiselle, parfois charmante, dans un restaurant qui se respecte, et donc qui a une caisse enregistreuse, cette jeune personne avenante ne se nomme ni Angèle, ni Suzanne, ni Gabrielle... non, elle est la serveuse A, ou la serveuse B, C, D... Elle correspond à un compteur.

— Merveilleuses, nos machines. Elles ont quelquefois jusqu'à soixante compteurs et plus encore. Je répare des machines qui ont jusqu'à vingt-huit mille pièces.

Vingt-huit mille pièces !
Devant ces chiffres, devant ces révélations sèches, j'ai attrapé soif. Nous avons bravé la pluie, et nous sommes retournés à ce café dont ce garçon venait de réparer la caisse enregistreuse. La serveuse n'est pas encore A, C, ou D... J'ai respiré plus librement. Il paraît que la machine est assez simple. Un verre de bon rouge, un morceau de

pain, de fromage, de la moutarde brune un peu durcie... il fallait tout cela pour faire passer le reste. Je me disais : « Vu ton âge, tu peux espérer mourir avant qu'on ait découvert et mis en usage partout le vin synthétique, le pain de bois dont on nous parle quelquefois, et le fromage qui ne sera même plus fabriqué encore que, pour obtenir un morceau de viande, il faut premièrement tuer une bête... Tu crois que le légume vient sous les rayons du soleil. Demain, le légume viendra en serre et recevra les rayons de puissantes lampes de quartz ; une portée de lapins, soumise à des ondes courtes, deviendra comme un troupeau de moutons. C'est l'avenir. »

Pendant que sans rire beaucoup, on peut le croire, je pensais tout cela, le jeune mécanicien dont, certes, je respecte le métier et la puissance de tête (de se rappeler comment remonter une machine de vingt-huit mille pièces) le jeune mécanicien me disait :

— Vous voyez cette fiche (il l'avait extraite de sa curieuse mallette, qui est une mallette d'outillage) ; c'est une fiche d'une machine de grand magasin. Hier, on m'appelle en remplacement. Ici, j'ai « typé » premièrement zéro partout, puis treize francs cinquante, puis zéro franc septante. Cela aurait dû me donner quatorze francs vingt. Eh bien, sur deux compteurs ça me le donnait, mais pas sur le totalisateur (c'est peut-être moi qui raconte mal) cela me donnait que treize francs cinquante. Il y avait une pièce qui frottait légèrement, oh ! une fraction de dixième de millimètre, mais c'était suffisant pour retenir le chiffre. Tout de suite, j'ai deviné. Mais parfois, nous passons des heures et des heures, avant d'avoir pu localiser la panne. Voyez-vous, ce qui est beau, c'est que nous n'avons jamais deux fois la même panne. Toutes les combinaisons sont possibles...

Il m'explique encore qu'il peut être appelé aux quatre coins de son secteur. Autant que faire se peut, il groupe ses déplacements, mais si c'est impossible, le voici qui va à Vallorbe, découvrir une panne imprévisible, puis à Avenches pour une tout autre panne.

— Et vous y arrivez toujours ?
— Toujours. Il n'y a rien que nous ne puissions faire.

Là encore, je me suis évadé. Ce garçon pouvait m'expliquer une foule de choses intéressantes, j'aimais l'entendre. J'aimais savoir que ce métier est bien payé (n'est pas si courant), je revenais à cette phrase : « Il n'y a rien que nous ne puissions faire. »

C.-F. Landry.



Sion

L'année scolaire au Collège

Le recteur Pierre Evéquoq a publié une très intéressante revue de l'année scolaire 1955-1956 au Collège de Sion que nous avons lue avec un plaisir évident de par son verbe et la pertinence de certains passages.

Nous pensons spécialement au dernier point de ce rapport qui relate la conférence donnée aux élèves des classes supérieures par M. le colonel Frick sur notre défense nationale ; depuis bien des conférences publiques ont éclairé l'opinion publique sur cette question primordiale pour assurer la sécurité de notre pays, mais à l'époque n'était-il pas tout ce qu'il y a de plus indiqué d'orienter ceux qui demain présideront aux destinées de notre patrie ?

M. le recteur parle également du problème soulevé à l'occasion de la conférence annuelle des directeurs de gymnase, qui s'est tenue à Sion, à savoir de reconnaître l'équivalence des deux certificats de maturité : classique et scientifique ; de permettre, par conséquent, l'accès à toutes les facultés, au certificat de maturité scientifique, qui jusqu'ici ne donnait l'entrée qu'aux carrières techniques : ingénieur, architecte, etc. Il n'a heureusement pas encore été apporté de solution à cette question très délicate, car il ne faudrait pas — à notre avis — que la culture moderne soit tout à coup mise sur le même pied que la culture traditionnelle.

Le rapport mentionne aussi l'augmentation constante du nombre d'élèves (370 en 1955-1956, soit 40 de plus que l'année précédente) et les problèmes que posent les locaux nécessaires à loger tous ces étudiants. Il paraît qu'une solution sera trouvée ; nous le souhaitons vivement pour les professeurs et les élèves. M. Evéquoq regrette le départ — pour cause de maladie — du professeur Dépommier, maître de la classe d'Humanités depuis 1932, ainsi que celui de M. de Chastonay, professeur d'anglais, qui est entré dans les ordres. M. l'abbé Augustin Fontana, Dr en philosophie, et M. Michel Salamin, Dr ès lettres, sont heureusement venus combler les vides provoqués par ces départs.

À l'avenir, la note moyenne nécessaire pour la promotion d'une classe à l'autre (à l'exception des quatre premières de la section classique) sera 4 et non plus seulement 3,5. Cela prouve le souci de nos pédagogues de préparer toujours mieux les candidats aux épreuves de maturité et par le fait même aux études supérieures. D'autre part, un examen d'entrée obligatoire a été institué pour accéder à la première année de la section technique, qui devrait s'appeler plus justement section scientifique.

À part les manifestations habituelles (retraite, fête de Saint-Thomas d'Aquin, visite du conseil de l'instruction publique), M. le recteur relève encore l'enseignement bénévole de la céramique et l'initiative théâtrale de M. le professeur Deléglise.

PALMARES :

COLLÈGE CLASSIQUE

Ont obtenu le certificat de maturité, type A : Frachebourg J.-Louis, Fournier Simon, Syz Martin, Métrailler Amédée, Antonin Jacques, Ferrero Pierré, Brutin Michel, Rossier Marius, de Rivaz Benjamin, Michel Paul, Pitteloud Roger, Epiney Pierre, de Quay Serge.

Type B : Michaud Augustin, Pellissier Michel, Rotten Albert, Possa Gérard, Lager Oscar, Héritier J.-Claude.

COLLÈGE SCIENTIFIQUE

Ont obtenu le certificat de maturité scientifique : Teyssie J.-Claude, Brocard Victor, Berclaz Roger, de Torrenté Albert, Berthouzoz J.-Pierre, Selz Jean, Gross Pierre, Theler J.-Jacques, Gard Stanislas, Bruttin Antoine, Frochaud François.

SECTION COMMERCIALE

Ont obtenu le certificat de maturité commerciale : Gaillard Robert, Pitteloud Ewenor, Bonvin Jean, Bétrisey Géo, Massy Claude, Mudry Roger, Orlandi Aldo, Praz David, Kuster Norbert, Bornet Bernard, Rossier Louis, Venetz André (égaux), Gay-Crosier Bernard, Heynen Anton, Tscherrig Franz, Pitteloud Emmanuel, Dupertuis Jean-Pierre, Küchler Jacques, Solioz Marin, Rotten Ch.-Henri (égaux), Héritier Michel, Ferrari Géo, Monnet Maxime, Lorétan Kurth, Gerster Yves.

Ont obtenu le diplôme commercial : Mottier Joseph, Béraud Jacques, Beytrison André, Lager Stefan, Zufferey Jean, Mariéthod Serge, Gertschen Armin, Nigg Roland, Guisner Michel, Zuber Louis, Cottagnoud Philippe, Guigoz Maurice, Gillioz Bernard, Debons Gilbert.

Les 7 prétendants de Monique

Roman de Jean Demais

Pourtant il avait promis, si sa conviction personnelle était faite, de mettre immédiatement André Noiret en liberté provisoire et de faire en sorte qu'aucun scandale ne rejaille sur la famille Courtisol.

Mais Michel n'arrivait toujours pas. Sans doute l'exactitude n'a-t-elle jamais été une vertu spécifiquement slave. Cependant, l'ancien figurant exagérait. Tout en devisant avec le juge qui cachait de moins en moins son scepticisme, le défenseur se demandait avec inquiétude s'il n'avait pas été joué, si Monique Courtisol n'avait pas été la victime d'un imposteur. Sans doute y avait-il du Vénof là-dessous, mais un Vénof autrement habile que tout ce qu'on aurait pu supposer jusqu'alors.

Quatre heures sonnèrent enfin. Et M. Lobligeois dit seulement :

— Mon cher maître, je vous laisse le soin de conclure vous-même.

Me Lebeau ne manquait jamais de sang-froid. Il eut une de ces réponses qui lui avaient valu, aux assises, sa grande renommée. Il s'écria :

— Je vois dans l'absence de mon témoin une confirmation éclatante de ma thèse.

M. Lobligeois en demeura tout interloqué :

— Expliquez-vous, maître, je serais heureux de savoir...

— Si cet homme avait été un imposteur, c'est devant vous qu'il aurait dû soutenir son imposture. Donc, il serait venu à l'heure du rendez-vous qu'il avait lui-même fixé et il aurait été prolix des détails les plus circonstanciés. Or, il n'est pas venu. Donc, un événement grave l'a empêché de venir ici. Et cet empêchement ne peut avoir qu'un nom d'homme : Vénof.

— Précisez, maître, dit le juge, vaguement inquiet, car il commençait à être gagné par l'éloquence persuasive de l'avocat.

— C'est extrêmement, tragiquement simple. Michel avait promis d'aller trouver Vénof et d'arracher à celui-ci la preuve de sa culpabilité. Il souhaitait, après une entrevue décisive, obtenir du régisseur l'aveu de son machiavélisme. Il est sûrement allé chez Vénof, et...

Le juge d'instruction commençait de comprendre. Mais il se méfiait encore :

— Nous sommes dans le domaine des hypothèses...

— J'en conviens, monsieur le juge. Mais qu'attendons-nous pour les vérifier... les vérifier nous-mêmes, officieusement ? Toutes affaires cessantes, voulez-vous que nous commençons aussitôt une enquête ? Comme deux personnes privées, sans doute, et non point en mettant en branle le lourd appareil de la justice. J'ai l'adresse de l'hôtel

d'Epernay où Michel est descendu. Allons-y. Puis, ensuite, allons chez Vénof. Nous tirerons peut-être de ces deux visites des conclusions intéressantes.

M. Lobligeois accéda volontiers à ce projet dont il reconnaissait immédiatement le bien-fondé. D'ailleurs, lui, récemment nommé juge, était discrètement flatté de se trouver dans cette affaire complexe en présence d'un des maîtres du barreau de Paris.

Après avoir donné quelques ordres à son greffier, il quitta donc son cabinet et suivit Me Lebeau, non sans préciser, d'ailleurs :

— Nous agissons à titre privé et non « à qualité » ?

— Tout à fait entendu.

L'adresse donnée par Michel était celle d'un hôtel des plus modestes. La logeuse n'était pas habituée à voir du « si beau monde ». Appuyée sur son balai, elle se confondait en explications circonstanciées. Le Russe était parti la veille au soir, à la nuit et paraissait préoccupé. Il n'était pas revenu. Ce qui n'était pas sans surprendre l'hôtière :

— Un homme si rangé, n'est-ce pas, mes bons messieurs !

L'excellente femme ne demanda qu'à parler. Il fallut même endiguer son flot d'explications, mais les déductions qu'on en pouvait tirer étaient précises et confirmaient les hypothèses de Me Lebeau. Michel était un garçon sérieux.

Ils n'en eurent que plus de hâte à se rendre immédiatement au pavillon habité par Serge Igorovitch Vénof. Celui-ci était absent, ainsi que l'on pouvait en juger par la porte fermée à clef. Rien d'étonnant à

cela. Le rôle d'un intendant n'était-il pas d'être constamment en tournées d'inspection ? On prévint M. Courtisol. Celui-ci se montra surpris. Vénof devait, pour le même soir, lui fournir un état de dépenses et il avait dit qu'il resterait toute la journée chez lui pour ajuster ses comptes. Il fallait aviser.

D'autre part, les deux chiens du Russe hurlaient à la mort comme de pauvres bêtes qui ont faim et qui ont peur. Une fenêtre du pavillon était ouverte. Le juge d'instruction consulta M. Courtisol. Celui-ci ayant donné toutes les autorisations nécessaires, le magistrat, suivi du négociant et de l'avocat, enjamba la barre d'appui. Et, dès les premiers regards, leur conviction fut faite : Vénof s'était enfui précipitamment.

Il n'était, pour en juger, que de voir le désordre indescriptible qui régnait dans la pièce. Des papiers jonchaient le sol, des dossiers étaient épars sur les chaises, des chemises, des cols traînaient sur le bureau. Un homme, en quelques minutes, avait bouclé une valise et s'était enfui.

— Il n'y a plus une seconde à perdre, s'écria le juge d'instruction. Cette enquête toute privée doit immédiatement prendre un caractère officiel. Je rentre au Palais, de justice, j'alerte la brigade mobile, je lance contre Vénof et Michel deux mandats d'amener. Ensuite, nous verrons bien.

M. Courtisol, qui s'était absenté un instant, revenait sur ces derniers mots :

— Faites vite, monsieur le juge, insista-t-il. Je viens du garage. Vénof est parti avec la plus rapide des deux voitures que je mets à sa disposition. Et il a emporté

toute la caisse de réserve de bidons d'essence. Or, comme la frontière de Belgique n'est pas loin, comme les individus de son espèce ont tous les papiers possibles...

Il n'acheva pas, mais son geste était éloquent.

Du bureau de Vénof, M. Courtisol téléphona aux communs du château qu'on fasse avancer de toute urgence la plus puissante de ses voitures personnelles.

— Je me mets à votre disposition, monsieur le juge et à celle de la brigade mobile.

Il y eut quelques minutes à attendre. Elles furent mortellement longues aux trois hommes. Soudain, une étrange silhouette attira l'attention du marchand de champagne : un pauvre ére vêtu de loques, au visage de dégénéré, avançait clopin-clopat. C'était un de ces pauvres idiots, comme en trouve dans nombre de petites villes de France, où ils vivent de la charité publique. Celui-ci était vaguement vannier, plus encore braconnier. Et la tempérance n'était pas sa vertu cardinale.

Il s'approcha du trio aussi vite que ses jambes torses le lui permettaient.

Il poussait des grognements. M. Courtisol le rabroua. Mais Coin-Coin (ainsi le nommaient les gamins d'Epernay) ne se rebuta pas. Au contraire, il se mit à gesticuler et à prononcer quelques mots. So visage hirsute reflétait la plus vive terreur.

— Dans la Marne... A l'eau... Plouf ! répétait l'innocent.

Si bien que les trois hommes s'inquiétèrent.

— Que veux-tu dire, mon ami ?

(A suivre.)

Quoi de neuf ?

Dans la course à la perfection que les voitures économiques ont entreprise ces dernières années, la FIAT 1100 vient de marquer de nouveaux points.

Grâce aux améliorations qui lui ont été apportées, ce modèle rivalise désormais en confort avec nombre de plus grosses voitures.

Imbattable sur la route en sécurité et en économie, la FIAT 1100 est idéale dans le trafic urbain grâce à sa maniabilité, à ses accélérations et à son encombrement réduit.

Plus belle, plus commode, plus complète, elle comporte maintenant les améliorations que voici :

- * un moteur plus puissant (40 CV) avec collecteur d'admission réchauffé
- * une nouvelle suspension plus flexible
- * un coffre à bagages plus spacieux (la roue de secours est dissimulée sous le plancher)
- * la possibilité d'agrandir considérablement le coffre en rabattant la banquette et le dossier arrière
- * le dos du siège avant comporte une grande concavité qui donne plus de place aux jambes des passagers arrière, et contient un filet pour cartes, journaux et petits objets
- * un nouveau tableau de bord à grande visibilité avec boîte à gants et bord inférieur antichoc
- * des déflecteurs aux 4 fenêtres et des accoudoirs aux 4 portes

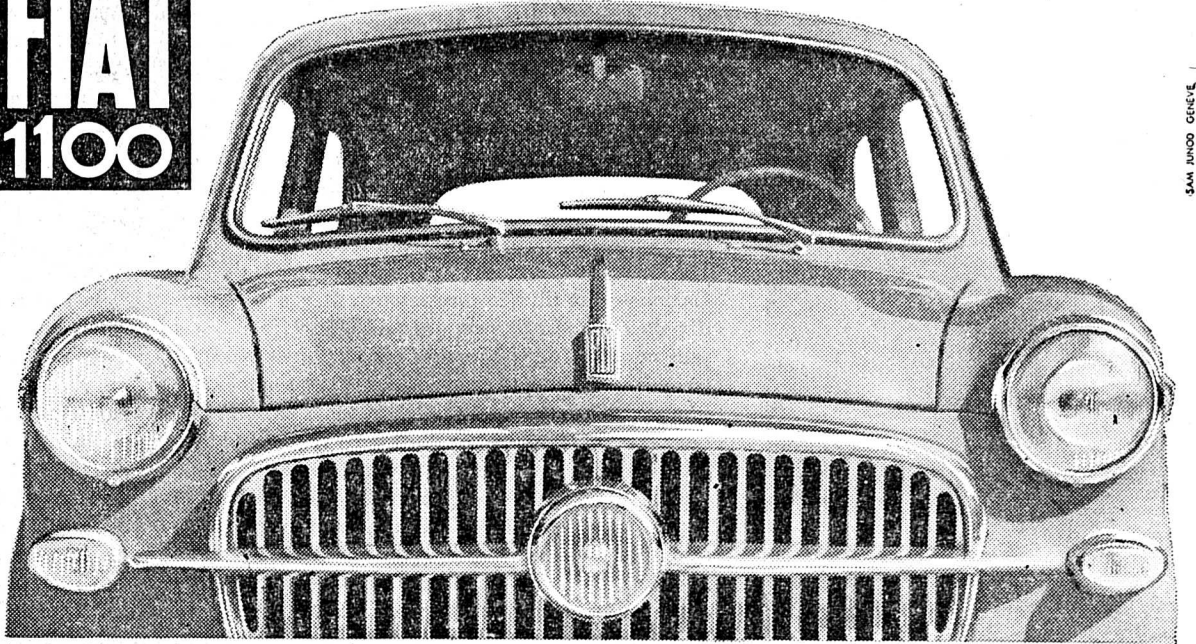
- * une nouvelle calandre avec phare anti-brouillard encastré
- * un lave-glace à jet
- * deux clignoteurs latéraux supplémentaires
- * une garniture intérieure deux tons, avec similicuir aux portes et au dos du siège avant.

Vous aurez plaisir à la voir et surtout à l'essayer.

FIAT 1100 Normale 6950.- FIAT 1100 Luxe 7500.- FIAT 1100 TV 8750.- FIAT 1100 Familiale 8950.-

Réparations à prix fixes * Pièces d'origine * Olio fiat * Crédit sur demande

FIAT
1100



SAM. JANDO GENEVE

Sion : COUTURIER S.A. - Tél. 2 20 77

Sierre : Garage International, Fam. Triverio
Martigny-Ville : Garage de la Forclaz

Riddes : Garage Louis Giovanola
Monthey : Garage Armand Galla

Orsières : Garage A. Arlettaz
Brigue : Garage Heldner Frères

Vernayaz : Garage Eugène Aepli

A la Loterie Romande

le plus petit lot est de
Fr. 12.-

le 1^{er} septembre

10 GROS LOTS

15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000

16.210 autres lots

Sion, avenue du Midi - Chèques postaux II c 1800

SOMMELIÈRE

On demande jeune fille honnête et sérieuse de 20 à 30 ans ; bonne débutante serait acceptée. Bons gains. S'adresser J. Tissot, Buffet de la Gare, Saint-Cergues.

On cherche à Martigny

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. Bon salaire. Tél. 026 / 6 12 44.

Corbillard-automobile
Cercueils
Couronnes
Transports internationaux



Marc CHAPPOT
Pompes funèbres
Martigny-Ville
Tél. 026 / 6 14 13

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Alfred Veuthey SAXON
"ARTICLES DE FÊTES" TEL. 62351

LES MARRONNIERS G

de suite ou date à convenir

à louer très jolis appartements de

2 et 3 pièces

2 pièces à partir de Fr. 105,-
3 pièces à partir de Fr. 125,-
confort moderne, machine à laver, serv. conciergerie.

Vue - Soleil - Tranquillité

Gérance M^{me} André Desfayes
Square-Gare, A. - Martigny-Ville - Tél. 6 14 09

A louer à Martigny-Ville dès le 1^{er} octobre

appartement

de trois pièces et demie, confort, tél. 026 / 6 19 85.

A VENDRE

BUFFET et TABLE DE CUISINE ainsi qu'un FRIGO « Eletrolux », 45 l., état de neuf.
Tél. 026 / 6 15 72.

On demande jeune homme comme

porteur

S'adresser Boucherie Muddy, Martigny, tél. 6 10 73 ou 6 19 24.

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS

L'extension de nos affaires dans le district de Martigny et le souci de servir plus rapidement notre nombreuse clientèle nous ont engagé à créer

une Agence régionale à Martigny-Ville

Après un stage de plusieurs années auprès de notre Siège de Lausanne ainsi qu'auprès de notre Agence générale du Valais, à Sion, notre représentant,

Monsieur Daniel Roduit

Villa Kunz - Avenue de la Gare
Martigny-Ville
Tél. 026 / 6 14 41

se tient à la disposition de notre clientèle locale et régionale. Nous invitons nos assurés, actuels ou futurs, à s'adresser à M. Roduit. Notre représentant les conseillera au mieux de leurs intérêts.

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS
Agence générale du Valais

Annonces sous chiffre

Nous prions instamment nos annonceurs de répondre à toutes les offres qui leur sont transmises sous chiffre.

MIGROS



ŒUFS
extra gros

imp.
-,21⁶

pièce
(carton jaune de 6 pièces 1,30)

Pour vos repas froids...

THON **-,95**
boîte 200 g.

blanc, du Japon

Mayonnaise en verres de 140 g. **-,75** + dépôt

SUR LE GLACIER

— Eh bien ? demanda encore Gianni du seuil du chalet, à Tonio qui ravivait le feu sous le chaudron.

— Je les ai vus, dit le pâtre en se redressant.

— Où ?

— Sous l'alpage de Muggia. Ils avaient leurs sacs de couchage.

— Les maudits, gronda Gianni, et il lança un coup d'œil vers le vallon, comme pour mieux jeter sa malédiction.

— Alors, pas moyen de passer cette nuit ? reprit Tonio.

Le pâtre ne répondit pas ; il secoua ses grosses épaules et demeura un instant immobile en face de la rougeur du soir qui enflammait les glaciers.

C'était une soirée de la mi-septembre, d'une limpidité extraordinaire.

— Dommage ! continua Tonio après avoir regardé les monts par la petite fenêtre du chalet. On aurait eu beau jeu d'y aller ! Et pas besoin de lanterne, il va faire une nuit étoilée...

Voyant que Gianni ne lui accordait aucune attention, il se tut, retira de l'appui de la fenêtre les écuilles de bois, les essuya et les aligna sur une étagère, en attendant d'y verser la polenta qui cuisait. Il resta debout près du foyer, immobile lui aussi, avec cette physionomie figée et inexpressive qu'ont souvent les bergers dans leurs moments de repos.

A côté, le foyer crépitait ; à travers le plancher disjoint montait le tintement des sonnettes, la respiration et, de temps à autre, les coups de cornes des vaches ; le torrent, sorti un peu plus haut du glacier, roulait dans un bruit rauque son écume savonneuse vers l'extrémité du petit plateau où s'était réfugié l'alpage. Dans le lointain s'éleva bientôt un son de flûte...

Alors Gianni, le pâtre, sortit de sa torpeur ; il fit quelques pas, se mit à regarder vers le bas. Le chant de flûte cessa, et presque aussitôt apparurent au fond du plateau un garçon et une femme, un enfant sur les bras. Deux grands chiens les précédaient, qui se précipitèrent à grands bonds vers le pâtre.

— Bonsoir, femme, dit celui-ci, sans prendre garde au petit.

— Je suis venue pour rien, soupira la femme, les douaniers ont envie de prendre le frais cette nuit.

— Je le sais, laisse-les se promener !

— Quand je les ai vus, je voulais m'en retourner.

— Tu aurais mal fait, j'y vais quand même. Je ne veux pas attendre à demain, je perdrais mon marché.

— Mais s'ils te pincen ?... avec les moutons, ce n'est pas comme si tu y allais seul...

— Ils ne me pinceront pas. Ils monteront la garde dessous, moi, je passerai dessus.

— Où, grand Dieu ?

— Bien plus haut, sur l'Aventine.

— Sur le glacier ? s'exclama la femme épouvantée.

— Eh oui ! sur le glacier. Crois-tu que c'est la première fois ?

— Mais il a neigé pendant deux jours... et nous sommes en septembre...

— Eh bien ! quoi ?

— Tu es fou, je te dis. En Valais, il y a des marchés chaque semaine.

— Mais pas aussi bons que celui-ci. Il faut que j'y aille, dit-il, d'un ton résolu.

Il alla s'asseoir gravement sur le banc de pierre, à côté du seuil. Sa femme s'installa en face de lui et, tout en berçant son petit, elle insista à voix basse, comme si elle se parlait à elle-même plutôt qu'à lui.

— Sur le glacier... C'est affaire de fous, de têtes brûlées... Avec cinq enfants... Si c'était Tonio, qui est seul... passe encore ! Mais un père de famille ! Je sais qu'il y a gros à gagner, et surtout maintenant avec nos gouvernements qui font payer sur tout... Mais en septembre... la neige fraîche... une tourmente...

Et elle se mit à se lamenter, s'en prenant tantôt à l'Etat, tantôt à la vie des montagnards qu'elle trouvait trop dure, et tantôt à elle-même, pour avoir épousé un de ces « casse-cou ».

— Les « casse-cou » sont de ton pays et non d'ici, interrompit le pâtre ; nous ne faisons pas les fanfarones, mais nous n'avons pas peur. Nos femmes le savent, et parce qu'elles sont femmes, elles se taisent. Mais vous, qui êtes de la plaine, vous voyez partout du danger. On est mou en bas, dans la plaine ; les cailloux de la montagne sont durs. J'ai même fait de la contrebande à travers le terrible glacier de Verra. A cette époque, je n'avais pas cinq bouches à nourrir, et la tienne à faire taire ! Le glacier de Verra, je ne le passerai plus maintenant. Mais l'Aventine ! Je le traverse les yeux fermés, je te dis... et puis, cesse tes jérémiades ! Pense que du Valais je t'apporterai du sucre et du café... et peut-être aussi un cadeau pour toi, si tu te tais.

Il s'arrêta et fit un dernier geste d'insouciance. La femme serra plus étroitement son enfant contre sa poitrine et entonna doucement une berceuse.

Tuccio s'était écarté avec les chiens. Assis sur une pierre, il trompait l'impatience du souper en soufflant un autre air dans sa flûte. Le feu du soir s'éteignit ; le ciel prit une couleur rose fatigué ; les glaciers blémirent.

Quand Gianni s'aperçut, à l'odeur qui sortait du chalet que Tonio avait servi la polenta, il se leva, entra prendre son écuille et ressortit sur le seuil, tranquillement ; les autres l'imitèrent : la femme, son enfant sur les bras, et Tuccio, ses chiens frétilant entre ses jambes. Ils mangeaient en silence, regardant fixement devant eux, comme s'ils ne se connaissaient pas.

Seul Gianni, quand il eut fini, passa devant sa femme, pour aller au chalet déposer son écuille, et lui demanda rudement, alors qu'elle donnait à manger au petit :

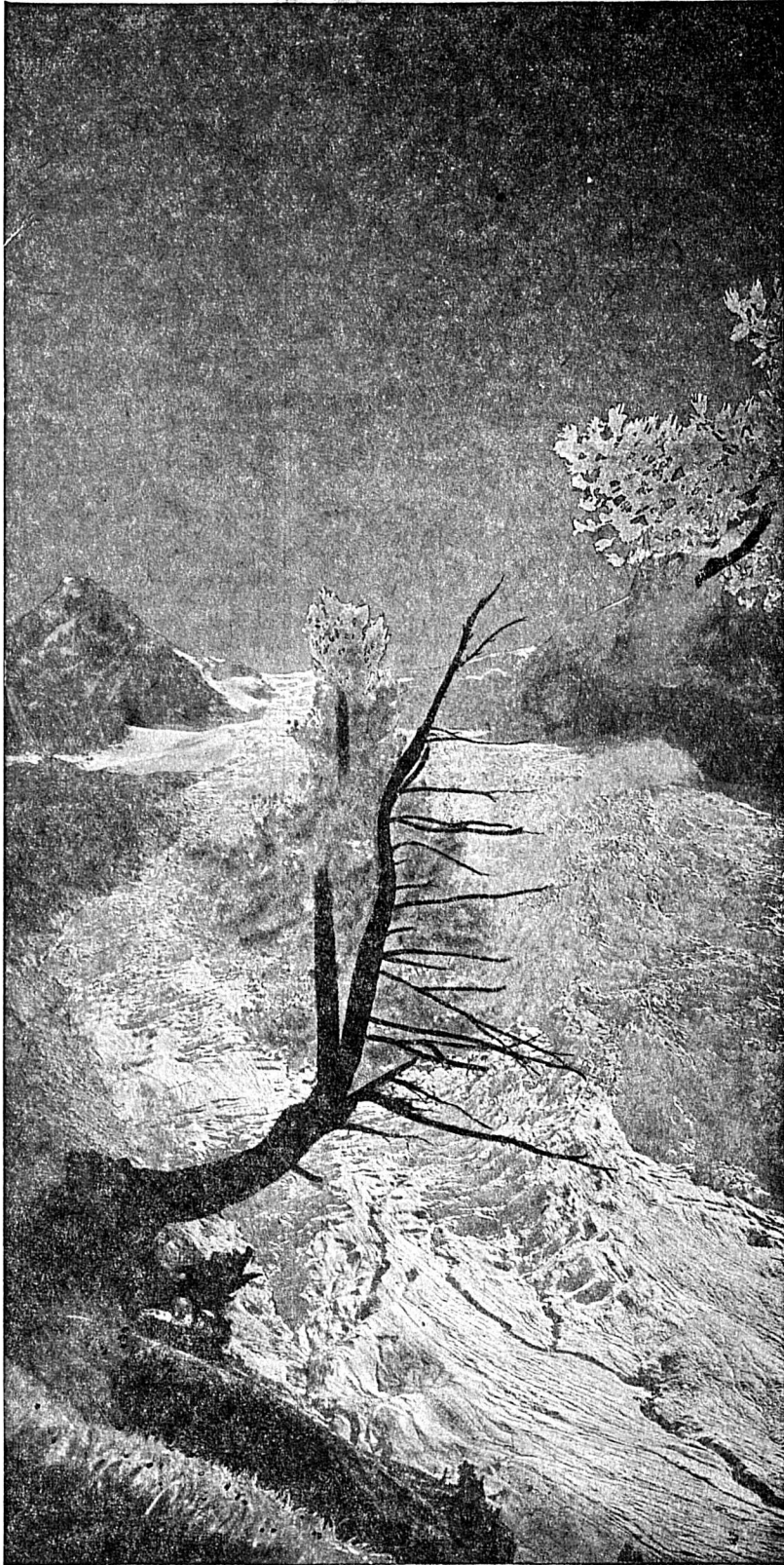
— Qui as-tu laissé avec les garçons ?

— Leur sauer, répondit la femme, sans lever la tête. Elle va ramasser des feuilles pour les chèvres, près de la maison ; elle peut les surveiller.

Gianni entra dans le chalet, fourragea dans un coin obscur, en retira une pipe et un couteau. Sur sa veste de laine grossière, il enfila le paletot d'étoffe grise et se dirigea vers l'enclos des moutons.

La femme, sûre de n'être pas entendue de son mari, reprit ses plaintes auprès de Tuccio. Elle parla superstitieusement d'un vagabond qui était venu à la maison demander l'aumône. Il avait raconté d'épouvantables histoires de glaciers ; puis il avait appris

Nouvelle
de
Francesco
Pastonchi
traduite
par
Ph. Mudry



aux enfants une étrange chanson qui disait : le glacier a un dos d'ageau et une âme de tigre. Vous croyez le piétiner impunément, et il vous engloutit. La mer a ses sirènes qui vivent sur les écueils et se dressent quand passe un homme pour l'attirer dans leurs bras glacés. Les sirènes du glacier ont la peau plus blanche que le lait, un oeil plus bleu que le ciel, l'autre plus vert que l'herbe...

— Et comment sont leurs cheveux ? demanda Tuccio, médusé.

Tonio se leva, avec un sourire incrédule. Quand il eut rejoint Gianni, ils se mirent à rire, se gaussant ensemble de sottises terreuses des gens d'en bas. Pour Gianni, en cet instant, la femme représentait un être de race inférieure ; les deux hommes se sentaient fiers d'être fils de la montagne, plus unis par cette origine commune que par n'importe quel lien familial.

— Et puis, sur l'Aventine, il y a un chemin battu, conclut le pâtre.

— Pour vous, patron, mais pas pour les gardes-frontières !

— Ah ! cette nuit, quelle belle contrebande à la barbe des douaniers ! répliqua Gianni, l'air crâne.

Il choisit les moutons qu'il conduirait au marché, fit quelques recommandations sur la besogne pendant ces deux ou trois jours d'absence. Puis il siffla Tuccio, lui confia deux lanternes éteintes, qu'il devait porter avec précaution. Il prit avec lui un bâton et un des chiens, Bel, qui, d'un énergique commandement il plaça derrière Tuccio, lança un simple « au revoir » à sa femme et s'en fut à la tête de son petit troupeau. Tuccio ferma la marche en gambadant. Bien vite ils se confondirent avec les ombres du crépuscule, tandis que la femme et Tonio demeuraient sur le seuil à regarder, muets, en face de la montagne toujours plus noire.

Les rochers s'assombrirent, le ciel se cribla d'étoiles. C'était vraiment, comme l'avait prévu Tonio, une belle nuit, sans le voile d'une vapeur. Il soufflait une légère brise qui donnait du courage. Gianni s'en sentait tout gaillard, et il monta rapidement, attentif pourtant au même bruit, faisant et refaisant le calcul des heures de marche. Avant minuit, il seraient déjà hors du glacier, c'est-à-dire hors d'atteinte des douaniers. La lune leur tiendrait compagnie après minuit, quand ils n'auraient plus à craindre de surprise. Pour le moment, la lumière des étoiles suffisait.

Vers dix heures, il atteignit les premiers névés ; vers onze, il marchait en plein glacier, sûr de lui, sans autre souci que d'aller le plus vite possible. La neige était dure merveilleusement solide. Le glacier de l'Aventine, déjà si peu dangereux, même par gros temps, inspirait cette nuit-là une confiance presque enfantine.

Soudain, un claquement sec : peut-être était-ce un mouvement des glaces... le chien aboya, deux moutons s'affolèrent.

D'une voix étouffée, Gianni appela le chien pour l'empêcher d'aboyer encore une fois, car on était

dans le champ de tir des douaniers, puis il se lança à la recherche des moutons débandés. A peine avait-il fait quelques pas en dehors de la piste ordinaire qu'il sentit tout d'un coup la neige manquer sous ses pieds ; il n'eut pas le temps de sauter ; un cri et le gouffre s'ouvrit sous lui, l'attira, l'enveloppa, l'engloutit.

En un instant il vit ses enfants qui l'attendaient tranquillement à la maison, sa femme avec son petit sur le seuil du chalet, sa mort horrible au fond de la crevasse. Mais à ce moment sa chute fut arrêtée ; il tendit son bâton qui heurta quelque chose de résistant où il le planta pour mieux se soutenir. Il était vivant, peut-être même indemne, car il ne ressentait aucune douleur, seulement un grand étourdissement : il était sauvé.

Il s'aperçut qu'il était resté à califourchon sur une sorte de saillie qui, en levant la tête vers le bord de l'abîme, ne lui en parut distante que de quelques mètres. Mais son bref élan d'espérance s'évanouit, quand il mesura combien il lui serait difficile de remonter. Il comprit tout à coup qu'il ne pouvait se mouvoir sans risquer de rouler dans le gouffre. Il ne pouvait bouger, il devait rester ainsi, avec son bâton planté dans la glace, à attendre une aide.

Du glacier, le chien aboyait ; haletant, Tuccio appela, penché sur la crevasse. Il avait allumé sa lanterne et la tendait dans le vide, emplissant l'abîme d'une lumière vacillante.

— Patron Gianni ! Patron Gianni !

— Je suis là, ne hurle donc pas ainsi, nigaud ! cria le pâtre d'en bas, et fais taire le chien !

Mais il dut appeler lui-même, plusieurs fois, le chien qui s'était mis à japper, à hurler, ne sachant comment rejoindre son maître.

— Silence, Bel, ordonna celui-ci, réussissant à se faire obéir pour un instant.

— Vous êtes-vous fait mal, patron Gianni ? Où êtes-vous ? Je ne peux vous voir, continua le garçon qui n'osait s'aventurer trop au bord du gouffre.

— Ne me demande rien, toi, commanda Gianni, écoute-moi plutôt ! Redescends avec les moutons, tu ne peux te tromper de route. Tu les laisseras au Peseccio, dans cet alpage délabré, tu sais où il est. Puis, cours chez les Martel. Il est inutile d'aller à mon chalet, il ne s'y trouve pas ce qu'il faut. Ecoute bien : va chez les Martel ; tu y arriveras en deux heures, en courant. Tu diras que je suis tombé dans une crevasse ; ils faut qu'ils montent sans perdre de temps, avec la corde, les piolets : ils savent ce qui est nécessaire. Tu diras que je ne me suis pas fait de mal, mais que je ne puis bouger. As-tu compris ? Va, cours... Non, attends un moment. Il pourrait se faire que vous ne me trouviez plus, que je sois tombé... car ce n'est pas commode de se tenir ici... Eh bien ! écoute-moi : tu salueras tout le monde de ma part... tu diras à ma femme de me pardonner. Tu as compris, de me pardonner si je ne l'ai pas écoutée... tu diras... mais ne pleure pas comme ça, nigaud... es-

saye au contraire de bien me comprendre et de te souvenir... les garçons ont bonne mémoire, quand ils le veulent. Tu diras à ma femme que je lui recommande les enfants ; tu diras à tout le monde, à Tonio, aux Martel, bref, à tous, que j'ai pensé à eux... qu'ils s'occupent des miens, je le leur rendrai comme je pourrai dans l'autre monde... As-tu compris ?... Cesse donc de pleurer, je te l'ai déjà dit ; dépêche-toi et emmène le chien...

Mais le chien ne voulait pas s'éloigner de la crevasse. Truccio dut le trainer lourdement sur la neige jusqu'au moment où, épuisé, il l'abandonna.

Bel retourna à la course à l'endroit où son maître était tombé et il se remit à aboyer.

— Il ne manquait plus que ça, gémit le pâtre d'en bas.

Puis il en eut pitié.

— Pauvre Bel, il veut me tenir compagnie... Bel... Bel... je suis là, mais tu ne peux pas descendre, sois gentil !

De son gouffre obscur, il le voyait, ombre sur la clarté du ciel étoilé, s'avancant sur le bord de la crevasse, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, à la recherche d'une passage pour descendre.

— Non, Bel... tu ne pourras pas. Sois sage, Bel !

Comme s'il avait compris le désir de son maître et la nécessité du moment, Bel cessa de japper. Et le pâtre n'entendit plus qu'un grondement profond, grondement qui, d'abord, lui avait semblé uniforme, égal, mais où, peu à peu, il distinguait diverses rumeurs : bouillonnement d'eaux jaillissantes, murmures de ruisseaux, infiltrations, dégouttements continuels, longs frémissements lointains, frissons du glacier, brusques détonations de plaques de glace qui se fendent...

Contraint à cette immobilité attentive, il essayait de tuer le temps en essayant de se donner une explication de chaque bruit, imaginant dans son intelligence de montagnard le mystère de tout cet amas du glacier qui l'entourait et ne lui avait jamais paru si énorme et si traître.

Combien de victimes le glacier avait déjà faites ? Combien y étaient tombés comme lui, enfermés, disparus dans ses profondeurs, à jamais, ou alors rendus à la lumière du soleil, subitement, un jour, après de longues années ? Il se rappelait qu'on avait ainsi découvert un de Gressoney, sous le glacier de la Cime-Blanche. Lui, lui aussi peut-être ! Qui sait s'il pourrait tenir jusqu'à l'arrivée des Martel ? Qui sait depuis quand il était là ? Qui sait quelle heure il était ?

De temps en temps le froid l'assailait : alors, se cramponne d'une seule main à son bâton, de l'autre il prenait avec précaution un petit flacon d'eau de vie, dont il s'était muni au départ. Il en avalait une grande gorgée, ce qui le réchauffait un instant. Mais le froid grandissait, et les gorgées d'alcool devenaient toujours plus fréquentes ; et, avec cela, il lui venait une torpeur contre laquelle il s'efforçait de réagir en se secouant énergiquement. Il aurait été si tentant de s'abandonner à cette impression de fatigue qui lui appesantissait les membres.

Un aboiement du chien et le voilà de nouveau réveillé. Il semblait que Bel avait l'intuition du péril et que, au moment opportun, il lançait un appel pour chasser le sommeil.

C'était un aboiement unique, comme s'il eût voulu dire :

— Es-tu là ?

— Je suis là, encore là, Bel ; n'aie pas peur ! répondait le pâtre.

Quelle heure était-il ? Par la fente de la crevasse, il voyait le ciel blanchir, les étoiles se ternir. La lune se levait. Hélas ! seulement la lune ! Il ne s'était pas passé deux heures ! Impossible d'en attendre encore quatre, cinq autres peut-être...

Il semblait maintenant au pâtre qu'une force, non pas brutale, mais lente plutôt, l'attirait au fond de l'abîme ; il lui semblait qu'on attachait ses jambes, qui pendaient endolories dans le vide, son buste, qui se raidissait contre la paroi glacée, ses bras, qui, dans un effort extrême, s'agrippaient au bâton ; il croyait se sentir enlacé par des bras souples, les bras des sirènes, comme le disait la chanson du vagabond ; il voyait ; il voyait ouverts près de son visage « l'œil plus bleu que le ciel et l'œil plus vert que l'herbe ».

Un nouvel aboiement...

— Je suis là, Bel, je suis encore là, mais je n'en puis plus. Bel... j'ai froid, Bel... j'ai sommeil, Bel, je te vois, je te vois là-haut dans le clair de lune... Oui, j'attendrai encore, encore ; n'aie pas peur ! La lune doit être déjà haute, Bel. Bientôt ils arriveront. Tu ne les vois pas ? Tu ne les vois pas encore ?

Et le chien, comme s'il comprenait les paroles de son maître, quittait le bord du gouffre, courait un peu sur les traces de Tuccio ; il s'arrêtait pour humer l'air, pour scruter le lointain, puis il revenait vers la crevasse pour en repartir de nouveau, remonter d'un autre côté, mieux explorer l'horizon. Il lançait un aboiement différent de celui avec lequel il appelait son maître, un aboiement long, aigu, comme pour dire : « Nous sommes là, courez ! »

Mais, après une nouvelle exploration, quand il revint vers la crevasse, en remuant la queue, la voix du pâtre ne répondit plus à son appel ; elle ne répondit ni au premier aboiement ni au deuxième, ni au troisième, ni aux autres qui suivirent, d'abord rares, puis plus fréquents et insistants. Et alors, l'aboiement devint furieux et il se changea en un hurlement qui éclata comme un sanglot, pour se prolonger en un gémissement implorant, vain, sous les étoiles qui, lentement, languissaient.

Et quand, à l'aurore, — Tuccio s'était attardé à regrouper les moutons qui se débandaient — quand à l'aurore Pierre et François Martel arrivèrent avec Tuccio sur le glacier tout rose, ils ne trouvèrent que le chien sur le bord de la crevasse, tout seul, qui hurlait contre le disque radieux du soleil naissant...



Martigny

Concert de l'Harmonie

Jeu 19 juillet ! Notre Harmonie en arrive (déjà !) à son avant-dernier concert d'été.

A cette occasion, elle a inscrit, entre autres, à son programme une œuvre qui retiendra l'attention des auditeurs et des mélomanes : la fantaisie-concerto sur « Rigoletto », de Verdi, qu'interprétera M. Jules Damay, clarinette solo de l'Harmonie municipale.

Souhaitons que le temps soit clément et qu'un public nombreux et attentif sera à l'écoute de ce programme qui comprend :

1. Marche des parachutistes belges . . . J. Leemans
2. Rigoletto, fantaisie-concerto . . . G. Verdi
Soliste : M. Jules Damay, clarinettiste
3. Sérénade badine G. Marie
4. Marche caudoise J. Novi
5. Peter Schmoll, ouverture C. von Weber
6. Airs d'aujourd'hui A. Delbecq
7. Le mot de passe, marche C. Teike

Ainsi qu'il a été annoncé en début de saison, le programme du dernier concert (jeudi 26 juillet) empruntera une nouvelle formule. En effet, le public est invité à participer à sa composition en choisissant dans le répertoire joué durant ces deux mois la ou les œuvres qui l'auront particulièrement plu et qu'il aurait plaisir à réentendre. La liste des morceaux lui sera remise au cours du concert de jeudi 19 et il n'aura qu'à faire part de ses préférences en glissant cette feuille dans la boîte aux lettres-urne placée près du kiosque ou en la déposant (ou l'expédiant) jusqu'au samedi 21 au soir chez M. Darbellay, photographe, président de la Commission musicale.

Diplômes de commerce

Nous extrayons du rapport 1955-56 du Collège Sainte-Marie les résultats de fin d'études commerciales. Ont obtenu leur diplôme : Giroud André 5,40, Fournier Bernard 5,06, Praz André 5,02, Schmid Bernard 5,02, Métrailler Roger 4,95, Moret Jean-Charles 4,86, Rausis Jean-Marc 4,86, Dirren Bernard 4,72, Michellod René 4,54, Troillet Pierre 4,42, Berthousoz Régis 4,30, Terretaz Michel 4,24.

Prix spéciaux

Prix de l'Association des anciens élèves établi pour récompenser l'élève sortant, qui a passé le plus d'années au Collège Sainte-Marie ; ce prix, cette année, est attribué à Bernard Dirren.

Prix de français, offert par la Librairie Gaillard de Martigny, au travail le plus méritant dans cette branche ; il est attribué à André Giroud.

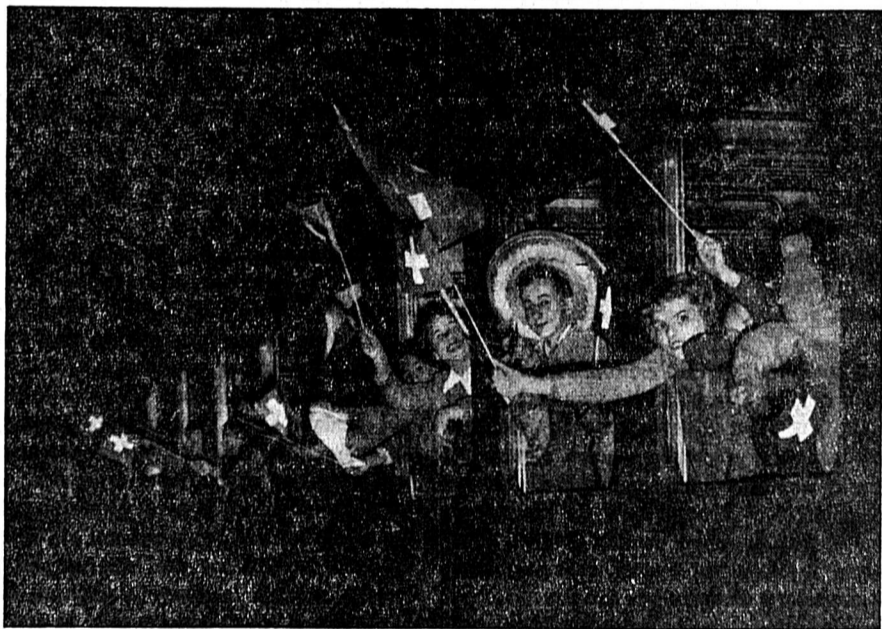
Nos félicitations aux lauréats.

Ils sont revenus de l'océan,

les enfants de la Croix-Rouge

...avec une bonne heure de retard. Mais les parents et amis ont vu leur attenté récompensée puisque, du wagon-couchettes (eh oui !) descendirent des garçons et fillettes au teint bruni, aux visages pleins et rayonnants, malgré la pluie qui tombait, tombait, sans arrêt en ce samedi matin.

Des embrassades, des baisers sonores, quelques larmes de joie provoquées par l'émotion du revoir, un chant d'ensemble bien rythmé, puis ce fut la dislocation, chacun racontant, qui à son papa, qui à sa maman, de merveilleux souvenirs...



Il y a un mois, c'était le départ...

(Photo Dorsaz, Martigny ; cliché « Treize Etoiles »)

Vision bien fugitive pour le public qui assistait à ce retour.

Se rend-on compte de la somme de travail préparatoire, de démarches, de lettres, de coups de téléphone qu'implique une telle organisation ?

Ils étaient cinquante-et-un, de sept à quatorze ans, à Rotheneuf, pointe extrême de la Bretagne, logés dans un hôtel et répartis par groupes de dix que dirigeaient des monitrices de la Croix-Rouge suisse.

Tâche ingrate s'il en est pour le personnel surveillant qui dut parfois surmonter maintes et maintes difficultés inhérentes aux installations. Mais le résultat est là, tangible, palpable : la vie au grand air, les bains de mer, la nourriture saine et abondante, la sieste et les excursions en car ou en bateau (Mont-Saint-Michel, Saint-Malo, Dinard) eurent vite fait de fortifier ces petits organismes délicats. Certes, cette jeunesse, à tour de rôle, devait s'occuper de la vaisselle et de la remise en état des locaux, mais ce travail, fait avec joie et en chantant, ne fut-il pas aussi un facteur de réussite, tant il est vrai que l'oisiveté nuit ?

On ne fait rien sans argent.

Tout cela occasionne des frais considérables et une semblable organisation coûte plus de dix mille francs. C'est une somme et il reste encore à trouver quatre mille francs pour solder la facture du mois de séjour. Mais Mme Simonetta, présidente de la Croix-Rouge martignaise, a bon espoir et pense qu'après le magnifique résultat de la kermesse de Fully remporté grâce à l'appui des autorités, à l'effort de toute

On sent plus vivement le bobo qui vient à son doigt que la souffrance morale la plus cruelle affligant le voisin.

Traitements collectifs

Les conditions atmosphériques favorables au développement de la tavelure nécessitent un traitement immédiat contre ce parasite sur les variétés de pommes tardives (Canada, Franc-Roseau, Golden, etc.) et sur la variété de poires Louise-Bonne.

Le traitement débutera le mardi 17 juillet.

Pour tous renseignements et fourniture de produits, s'adresser au Syndicat agricole de Martigny. Téléphones 61850 - 61951.

Sortie d'été de la Société d'aviculture de Martigny et environs

Dimanche 22 juillet, la Société d'aviculture de Martigny et environs organise sa sortie au col du Pillon, Gstaad, Château-d'Œx, Vevey et retour à Martigny (dîner à Gstaad).

Départ 7 h. 30 de la place Centrale. Prix du car pour les membres : Fr. 7,— ; non-membres : Fr. 10,— ; dîner : Fr. 5,50.

S'inscrire chez Marcel Girard jusqu'à jeudi soir.

Tireurs de Martigny

Dernière journée des tirs militaires obligatoires 1956 : dimanche 22 juillet, de 7 à 11 h. 30.

OJ du CAS

Dimanche, course Chamonix-Le Moine. Réunion vendredi, à 20 h. 30, chez Kluser ou inscription téléphone 61078.

Kermesse à La Bâtiaz

La kermesse populaire qui devait avoir lieu samedi et dimanche passé 14 et 15 juillet, a été renvoyée pour cause de mauvais temps aux samedi et dimanche 21 et 22 juillet.

Répétition de l'Harmonie

Ce soir mardi, répétition générale à 20 h. 30. Présence indispensable de chacun (!)

Memento artistique

GALERIE D'ART (derrière Conset) : Exposition permanente de peinture, céramique, meubles anciens ; ouvert tous les jours. Entrée libre.

SALLE DE LECTURE (av. du Grand-Saint-Bernard) : Ouvert les mardis, jeudis et samedis, entrée libre.

Pharmacie de service

Du 14 juillet au soir au 21 juillet : Pharmacie Closuit.

La Pinte où l'on revient
CAFÉ DE GENÈVE
Mlle Yvonne DESFAYES MARTIGNY



Monthey

L'assemblée générale annuelle du F. C. Monthey

Une centaine de membres avaient répondu à l'appel du comité. L'intérêt manifesté envers la marche du club se doublait de la curiosité parfaitement compréhensible de connaître le résultat financier de la saison. Cette dernière, on le sait, a été excellente au point de vue sportif. La caisse du club n'a pas manqué d'en subir un heureux contre-coup. C'est pourquoi, le caissier, M. René Gex-Collet, a eu le plaisir d'annoncer un bénéfice très satisfaisant.

Cette annonce a elle aussi contribué au succès de ces assises annuelles qui se sont déroulées dans un excellent esprit. Il est vrai que Me Benjamin Fracheboud, président avec verve et esprit. Eloquence et propos spirituels fleurissaient son important rapport présidentiel lequel fut rien moins qu'une large rétrospective des événements qui ont, une saison durant, animé la vie du club.

Ample sujet de satisfaction sont venus de la première équipe et des juniors, alors qu'en 3e ligue Monthey II a continué à mener la vie de bohème que nous lui connaissons, pour s'en sortir finalement grâce au concours des vétérans arrivés à la rescousse.

Le FC Monthey formant une grande famille sportive, cette famille a été sensible aux mariages, naissances et décès qui sont intervenus durant la saison. D'autre part, Me Fracheboud n'a pas manqué de rendre un bel hommage à trois membres d'honneur, MM. Joseph Maxit, Bernard de Lavallaz et Maurice Delacoste qui eurent chacun l'honneur de présider le Grand Conseil valaisan. Il cita également le nom d'un membre fervent du club, Me Aloys Morand, nommé « ministre public cantonal ».

Après avoir passé en revue la marche des équipes, évoqué la fameuse soirée annuelle, le président fit l'éloge de ses collaborateurs du comité dont il fit un portrait aussi flatteur qu'imagé en ajoutant ses plus vifs remerciements. Il exprima également la sympathie et le souvenir fidèle du club envers deux grands blessés, Michel Gollut et Alexis Thalman.

Si l'assemblée se faisait un plaisir d'applaudir son président, elle avait également le loisir d'apprécier un protocole très bien rédigé par le secrétaire René Gross. Elle entendait successivement les rapports de Benjamin Giovanola (commission technique), Pierre Leemann (commission des juniors), Erasme Monnay (entraîneur), Ernest Treuberg (entraîneur des juniors), Robert Balet (vétérans).

Nous ouvrirons une parenthèse au sujet du rapport de l'entraîneur des juniors, et nous poserons avec lui cette question : à quoi riment les finales cantonales des juniors si nos instances supérieures de l'Association ne s'intéressent pas davantage à ces matches ? Une présence, un simple geste, voire une coupe, aurait suffi à donner une autre ambiance à la finale Sierre-Monthey. Une fois de plus, les juniors laisseront aux délégués le soin de ramener les trophées à l'issue de l'assemblée annuelle de l'ACVF.

L'ordre du jour portait également un « projet de statut » dont l'assemblée entendit la lecture faite par le secrétaire. Au préalable, le président avait exposé l'article 60 du Code civil suisse qu'il illustra par quelques commentaires très pertinents.

Puis on entama le chapitre des nominations statutaires. Aucune nomination formelle n'avait été présentée, hormis celle de Me Benjamin Fracheboud qui aurait été heureux de transmettre la présidence à quelques amis. Mais en ces circonstances, les amis se font moins pressés. Aussi, après que le vice-président eut fait l'éloge du président, l'assemblée acclama Me Benjamin Fracheboud comme président pour une nouvelle période. Et le président d'inaugurer son nouveau mandat en faisant appel à l'amitié, la discipline, la compréhension de tous.

Soit dans les rapports, soit dans les « divers », l'esquisse du programme futur fut présentée. Le comité mettra tout en œuvre, il s'y est déjà employé, pour que le projet du stade ne sommeille pas dans les archives, mais qu'il soit transporté sur le plan de la réalité. C'est d'ailleurs dans cet ordre d'idée que la Commune a voté un premier crédit de 100.000 francs.

Nous avons déjà donné le calendrier des matches conclus par le FC Monthey. Nous le compléterons par l'annonce du match-défi de la coupe suisse des vétérans qui opposera le 1er septembre Lausanne à Monthey.

D'autre part, les expériences faites lors des soirées annuelles ont incité le comité à proposer à l'assemblée de remplacer la soirée officielle du club par une soirée familière avec souper, revue, etc., aussi longtemps que Monthey ne disposera pas d'une salle convenable. Tous les membres se sont ralliés à cette proposition.

Le FC Monthey est armé pour s'attaquer à une nouvelle saison. Il souhaite ardemment qu'elle soit semblable à celle qu'il vient de clore par une belle assemblée générale. Dans ce but, il s'est donné l'état-major que voici :

Président : Benjamin Fracheboud ; vice-président : Benjamin Giovanola ; secrétaire : René Gros ; membres adjoints : Adolphe Allenbach, Joseph Colombara, Robert Mischler, Pierre Donnet, Michel Giovanola.

Commission technique : Benjamin Giovanola, Henri Lugon, Jean Rippea.

Commission spéciale chargée de la deuxième équipe : Michel Giovanola, Alexis Thalman, Maurice Pilloud.

Commission des juniors : président : Pierre Leemann ; membres : Jean Hüser, Gilbert Béchon, Gabriel Giovanola, Raymond Rigoli (ce dernier fonctionnera également comme caissier de la section juniors).

Joueur-entraîneur : Erasme Monnay. Entraîneur des juniors : Ernest Treuberg. Bertal.

Un bras cassé

Mme Woeffray, âgée de 82 ans, a glissé dans l'escalier de sa demeure et s'est cassé un bras.

Du vendredi au mardi

— Le Soviet suprême de l'URSS a adopté une nouvelle loi aux termes de laquelle les ouvriers qui quitteront leur emploi sans motif plausible ne seront plus passibles de poursuites judiciaires comme c'était le cas jusqu'à maintenant.

— Une explosion s'est produite dimanche à bord du yacht « Antinea », au large de Marseille. Trois personnes ont été tuées et une autre blessée. Le yacht a coulé en quelques secondes.

— Les porte-parole du syndicat du bois et du bâtiment en Allemagne occidentale ont réclamé la semaine de quarante heures, avec l'entière compensation du salaire, lors d'un meeting réunissant 3000 personnes à Stuttgart.

— Trente personnes ont été tuées à la suite des violents orages qui ont sévi dans les régions nord-est du Pakistan. Dans un seul village, dix-sept personnes auraient été littéralement « désintégrées » par la foudre.

— Un avion des Aerolineas Argentinas effectuant la liaison entre Buenos Aires et Tucuman a pris feu en vol. Les 14 passagers et les 4 membres de l'équipage ont péri dans l'accident.

— L'ancien fonctionnaire de la Gestapo, Reinhold Burchardt, qui avait été condamné à mort pour avoir participé à l'assassinat de 50 prisonniers de guerre britanniques, tous officiers d'aviation, a été libéré lundi de la prison pour criminels de guerre de Werl. La condamnation à mort avait été muée en prison à vie, puis en quinze ans d'emprisonnement.

— Deux avions de chasse de l'aviation argentine sont entrés en collision et se sont abattus sur un faubourg très peuplé de Buenos Aires. Les deux pilotes ont pu sauter en parachute. Un des appareils est tombé sur une maison, tuant une femme et ses trois enfants. Le deuxième a détruit dans sa chute une partie de l'hôpital.

— Le Conseil fédéral a remis une somme de 30.000 francs à la Croix-Rouge suisse pour lui permettre de venir en aide aux victimes de Santorin.

— Le garde-frontière Renato Grassi, 33 ans, de Novazzano (Tessin), qui rentrait chez lui pendant l'orage, a été tué par la foudre, son parapluie ouvert ayant fonctionné comme conducteur.

A vendre

plantons de choux-fleurs

Roi des Géants chez Oscar Rappaz, Saxon, tél. 026/62246.

FILLETTE

de 13 ans garderait à Martigny un ou deux enfants. S'adresser au journal sous R 3051.

JEUNE FILLE

de 17 ans, ayant terminé école ménagère, cherche place comme aide de cuisine. Propre et consciencieuse, avec diplôme. S'adresser au bureau du journal sous R 3052.

On demande tout de suite 4

JEUNES FILLES

pour les services de cuisine, table et chambre. Etrangères acceptées. — Hôtel des Marécottes, tél. 026/65834.

Je cherche

JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine et servir au café. Débutante serait mise au courant, vie de famille, bon gage. Voyage remboursé. S'adresser à Mme A. Maillard, Hôtel Soleil, Genevez (J.B.).

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats !

VARIÉTÉS

Où les erreurs ne font plus le compte... des doigts

Une étrange cascade d'erreurs vient de priver un ouvrier de deux doigts de la main droite.

Le 3 avril dernier, M. Spiriti, de Paris, se blessait légèrement avec un outil tranchant. Le médecin de l'établissement, après l'avoir pansé, ordonna une piqûre au vaccin antitétanique « purifié ». Le pharmacien livra du vaccin antitétanique tout court et l'attention de l'infirmière qui fit la piqûre ne fut pas attirée par la disparité de l'ampoule.

D'où, la semaine suivante, une grave intoxication qui rendit nécessaire l'amputation du doigt malade.

Celle-ci eut lieu à l'hôpital en présence du médecin-traitant... qui ne vit pas que le chirurgien, saisissant l'annulaire au lieu du médium du patient... le coupait. Après quoi, il ne restait plus qu'à couper à son tour le médium. Ce qui faisait deux doigts en quatre erreurs.

L'ouvrier a trouvé que c'était rop et a porté plainte. Le juge a donc ouvert une information contre le pharmacien, l'infirmière, le médecin-traitant et le chirurgien.

Autant dire que l'audience correctionnelle ouvrira en salle de garde.

Le coup du chamois

Dimanche, un accident peu ordinaire s'est produit entre Mels et Flums (Saint-Gall). Un motocycliste roula vers Mels lorsque, soudain, une femelle de chamois, âgée de quatre ans et pesant une centaine de kilos, bondit contre la motocyclette qu'elle renversa. Alors que le conducteur s'en tirait avec de légères blessures, son compagnon dut être transporté à l'hôpital pour y recevoir des soins. La femelle-chamois fut tuée sur le coup.

Un commerçant astucieux

Dans la ville d'Ohio, aux Etats-Unis, l'administration des impôts avait décidé d'infliger une punition impitoyable à un fraudeur. Ce dernier fut condamné à une forte amende parce qu'il n'avait déclaré que la moitié du revenu provenant de son commerce de denrées alimentaires. En outre, on lui retira son permis de conduire et, comme nouveauté en matière de punition, il fut contraint d'afficher le texte du jugement pendant six mois à une place bien visible dans son magasin. Enfin, le jugement devait être publié à ses frais dans le journal de l'endroit.

Mais le rusé compère vit là un moyen d'améliorer ses affaires et sous la publication du jugement il fit insérer à ses frais dans le journal l'annonce suivante :

« Le jugement reproduit ci-dessus est authentique. Celui qui ne le croit pas peut venir voir l'original affiché dans mon magasin. »

Depuis lors, le chiffre d'affaires a triplé.

Vous qui partez en vacances !

Avant de prendre la route, contrôlez votre véhicule pour vous assurer de son bon état de marche. Les réparations en rase campagne peuvent être fort désagréables et elles sont d'autant plus irritantes et coûteuses qu'elles nécessitent un « dépannage » en bonne et due forme. Dépenses imprévues, perte de temps... d'enthousiasme, tout cela peut être en grande partie évité grâce à un examen soigneux du véhicule avant le départ en vacances.

De bourgs en villages

Martigny-Combe

INCENDIE. — Sur la route de La Forclaz, au lieu dit Caffé à Chappot, un chalet, qui venait d'être rénové et propriété de la famille Huberti, a été détruit par un incendie. Tout est resté dans les flammes, y compris un veston contenant 200 francs.

Fully

JEUNESSE EN FETE. — La société de jeunesse conservatrice célébrera dimanche prochain 22 juillet, le vingtième anniversaire de sa fondation. Afin de marquer comme il se doit cet événement, le comité de la société a mis au point une manifestation qui sera digne de la tradition d'organisation et d'hospitalité qu'on reconnaît aux Fulliérais.

Dès 12 h. 30 aura lieu la réception des sociétés sœurs et des cinq corps de musique qui seront de la fête. Après le discours de réception, le vin d'honneur et le cortège, la partie officielle se déroulera au Petit-Pont.

MM. Gross, conseiller d'Etat, Bonvin, conseiller national, Evéquoz, président des JCVR, Taramarcz, député, et Roduit, vice-président de la commune, seront les orateurs de cette journée qui fera date dans les annales de la société de jeunesse conservatrice.

Ardon

A LA MENAGERE. — Le 1er septembre de cette année verra une étape importante: La Ménagère, société coopérative de consommation, inaugurera ses nouveaux locaux et fêtera en même temps le cinquantième anniversaire de sa fondation.

C'est vers les années 1905 et 1906 que, sous l'impulsion de valeureux initiateurs, en particulier M. François Riquen, la dite société naquit. Des témoins oculaires nous racontent encore aujourd'hui les péripéties de cette première coopérative qui révolutionna les affaires en son temps. La Ménagère peut être fière également d'avoir possédé à sa tête des hommes à la page qui comprennent dès le début les désirs de la clientèle. Nous citerons notre conseiller d'Etat actuel, M. Marius Lamper, qui fut pendant longtemps le sage conseiller de la partie financière.

Les locaux actuels, trop exigus et n'offrant plus du tout l'aspect indispensable du confort moderne, devaient subir la transformation, solution idéale qui les mettrait en évidence. L'assemblée extraordinaire de janvier 1956 jugea le moment venu de les remplacer. Elle prit la décision de transformer les grands dépôts, situés vis-à-vis du Café Central. Les travaux commencèrent en avril et se termineront dans le courant du mois d'août. L'inauguration en est fixée au 1er septembre. Nous soulignerons ici le dynamisme du comité actuel qui, d'entente avec le personnel, se montra très actif durant les travaux en cours.

L'agencement du nouveau magasin, mis au point par MM. Broccard et Porcellana, spécialistes en la matière, répondra, nous en sommes sûrs, aux exigences de la clientèle toujours plus difficile à notre époque. Nos ménagères pourront se réjouir également d'une innovation sans précédent: l'introduction d'un self-service.

Soyons heureux que cette belle initiative, se soit enfin réalisée et que bientôt La Ménagère nous offrira la satisfaction indispensable d'une saine consommation.

Bco.

Leytron

LE DEPART DES LOUVETEAUX. — Tel un essaim bourdonnant au soleil, la meute joyeuse s'en est allée hier matin, escortée par M. le curé et ses cheftaines. Le but de son voyage est Zinal, au fond du val d'Anniviers, où s'écouleront les quelques jours réservés au camp annuel.

Puisse le soleil l'accompagner et briller tout au long de son séjour à l'air pur et vivifiant de la montagne.

Charrat

LES FENAISONS. — Depuis quelques jours, les fenaissions sont terminées. Pendant un certain temps une grande animation a régné dans nos campagnes pour rentrer la précieuse denrée qui était abondante cette année. L'ouvrage fut facilité par les machines agricoles qui fauchent, étendent et tournent le foin, et le soleil — le plus grand ouvrier — a fait le reste. Les temps sont révolus depuis bien des années où le campagnard devait se lever à trois heures du matin pour aller faucher. Cela nous rappelle la chanson de C. C. Dénézé, « La tsanson d'âi fénaisons », dont voici quelques couplets en patois:

*La tsanson d'âi fénaisons
Hardi, s'ütüo! l'a fiaï trüt z'hoorës
L'est lo moment de se levâ,
Lê zespacettës san dzo mâorës.
Allein vito li mettré bas...*

Les conditions de travail ont bien changé depuis cinquante ans et malgré la facilité que nous procurent les machines agricoles, les ouvriers agricoles deviennent toujours plus rares.

A part cela, la campagne est belle, les froments sont hauts et montrent leurs épis, espoir du pain de demain. Les parmentières, par contre, sont inégales; certaines variétés importées n'ont pas levé d'une façon réjouissante; d'autres sont belles; pour toutes, il faut lutter contre les doryphores qui sont chaque année plus abondants.

AVEC NOS MUSICIENS. — Revenant de Riddes où la société de musique L'Abeille fêta son 75e anniversaire, notre fanfare municipale L'Indépendante a donné dimanche soir un concert dans les rues du village, à la grande joie des mélomanes venus nombreux pour l'accueillir. Une fois de plus, cet ensemble a affirmé sa réelle valeur et les précieuses ressources dont elle dispose. Elle interpréta plusieurs morceaux choisis parmi les meilleurs auteurs. Par un travail tenace et patient, cette société a obtenu le meilleur rendement possible. Voilà un succès de plus à l'actif de cette vaillante fanfare.

Nos remerciements et félicitations à nos amis musiciens qui ont su procurer à notre population d'agréables instants.

Cette société dut se déplacer sans son directeur qui fut victime d'un accident samedi soir et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

E Luy.

VIOLENTE COLLISION. — Une auto VW pilotée par M. Volluz, du Café des Alpes, à Martigny, se dirigeait en direction de Saxon, lorsqu'au carrefour de Charrat, elle bifurqua à gauche. A ce moment, une voiture allemande voulut, malgré l'interdiction de dépasser indiquée à cet endroit, la devancer. Le choc fut violent et la machine allemande a son avant complètement enfoncé, tandis que la VW a subi de gros dégâts sur son flanc gauche. On ne déplore heureusement pas de blessé.

Salvan

VIVENT LES VACANCES! — La petite station de la vallée du Trient est devenue cosmopolite! Sa population a triplé. Hôtels et chalets ont reçu tous ses hôtes qui chaque année ont tant de plaisir à revenir dans ces lieux qui offrent de nombreuses possibilités de promenades, d'excursions, de curiosités naturelles et d'incomparables points de vue.

Parmi tous ces visiteurs, il en est qui laissent flotter les rêves, qui se complaisent confortablement installés dans leur chaise-longue, dans le parc de l'hôtel ou à l'ombre des feuillus, sur les bords du petit ruisseau qui répand en chantant un peu de fraîcheur dans le sous-bois. Toute la poésie de la nature emplit leur âme d'une douce quiétude.

Il en est d'autres pour qui les vacances sont tout un programme d'ascensions, de traversées, une véritable épreuve physique. Vous les avez vu débarquer, ployant sous un sac bien dodu d'où émergent cordes, piolets, crampons.

C'est la montée harassante à travers les champs de rhododendrons et les pierres qui vous renvoient plus ardents les rayons solaires. C'est la cabane, là-haut, qui vous accueille simplement. Fourbus, ils déposent leurs lourdes charges sur l'esplanade devant le refuge. Les muscles font mal mais ils sont heureux parmi tant de merveilles.

Dès le lendemain, les ascensions vont commencer. Les vacances sont si brèves! L'orage viendra peut-être, les éclairs mitrailleront la montagne, la pluie cinglera le visage bruni, puis tout redeviendra calme, plus frais sera l'air. Plus frais et ragaillardis aussi, ils regagneront le bureau ou l'atelier où les attendent leurs occupations.

AVEC LA CÉCILIA D'AIGLE. — Les membres du chœur mixte d'Aigle, tenant à marquer l'excellent souvenir qu'ils gardent de leur ancien père spirituel, le chanoine Roche, actuellement curé à Salvan, ont choisi notre région pour leur promenade. Chanteuses et chanteurs interprétèrent avec beaucoup de talent la « Messe » de Griesbacher, puis donnèrent, sur la place, un concert qui eut l'heur d'attirer une grande foule. La Cecilia, dirigée par M. Rouvinet, fut très applaudie. Nos visiteurs quittèrent ensuite Salvan pour Les Marécottes où fut servi le banquet à l'Hôtel du Mont-Blanc. Puis ce fut la montée à La Creusaz. Mais, hélas! la dame pluie continuant ses frasques, chassa bien vite ces hôtes, qui regagnèrent Les Marécottes et terminèrent leur journée dans l'agréable ambiance du petit tea-room Le Chaperon Rouge!

CONCERTS RENVOYÉS. — A la suite du regrettable accident survenu à son directeur, la Fanfare municipale se voit dans l'obligation de renvoyer à des dates ultérieures les concerts prévus pour les 20, 25 et 28 crt.

Les Marécottes

MATCH AUX QUILLES. — Le match organisé le 8 juillet par le Club des matcheurs ayant été entravé par la pluie, les joutes furent poursuivies dimanche dernier. Ce match connu un franc succès et la victoire demeura incertaine jusqu'à la fin, de fréquents renversements de situation remettant la partie et créant beaucoup d'enthousiasme parmi tous ces amateurs de la planche.

Relevons que les matcheurs martigneraïns rendirent visite aux Marécottains. D'amicales relations ont été établies entre ces deux clubs qui, chaque année, disputent un match dont une partie se déroule à La Creusaz et l'autre à Martigny. Cette manifestation débutera prochainement.

Voici les résultats du match des 8 et 15 juillet: 1. Gross Alfred, 64 quilles; 2. Décaillet Joseph, 62 (appui 20); 3. Fleutry Jean, 62 (19); 4. Lonfat Fränky, maçon, 61; 5. Gay Henri, 60; 6. Lonfat Fränky, cafetier, 59; 7. Bochatay Marcel, 58 (17); 8. Décaillet Marcel, 58 (16). Le prix-surprise pour le plus grand nombre de 9 est attribué à Jean Fleutry.

Saxon

LA CONCORDIA A RIDDES. — Dimanche, 15 juillet, la société de musique La Concordia se rendait à Riddes pour participer au 75e anniversaire de la fondation de la fanfare L'Abeille.

Cette année, la Concordia a déjà été mise souvent à contribution dans de nombreuses manifestations et continuera de soutenir l'art musical et de relever de sa présence toutes les fêtes auxquelles elle sera appelée à participer.

BAL. — Le Corps de musique organise un bal au Caveau le dimanche 22 juillet. Le programme paraîtra ultérieurement.

Orsières

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT. — Nous avons relaté vendredi dernier l'accident survenu à M. Julien Gabioud et qui avait nécessité son hospitalisation à Martigny. Or, la victime ne devait pas survivre à ses blessures et elle est décédée hier lundi, à l'âge de 74 ans. Nous adressons nos condoléances à ses proches.

Chandolin

ON ACHETE UN HAMEAU. — Un groupe de Genevois vient, sous le nom de Soussillon S. A., d'acheter ce hameau, en vue d'en faire une station de repos et de ski.

Situé sur la commune de Chandolin, un peu plus haut que Les Pontis, à 1400 m. d'altitude, ce hameau se trouve dans un site charmant et jouit d'un climat idéal. Les travaux de réfection et de construction ont déjà commencé.

Le Châble

BIENVENUE AUX ECLAIREUSES. — Dimanche dernier sont arrivées de Saint-Quentin un groupe d'éclaireuses Guides de France dans l'intention de camper dans notre région. Un terrain leur a été offert dans un petit bois, tout près du Châble, de même que les salles d'école pour y déposer leurs victuailles.

Malgré une pluie diluvienne, près de cinquante jeunes filles ont défilé dans les rues du village. Nous souhaitons à ce sympathique groupe un beau soleil afin qu'il puisse passer de bonnes vacances et découvrir les innombrables curiosités que peut leur offrir notre vallée.

Nous espérons qu'elles emporteront dans leur cher pays de France un souvenir inoubliable de la grande commune de Bagnes.

Pensées arabes

La soif des richesses torture davantage que la soif de ceux qui manquent d'eau.

La langue est un couteau dont le fil est capable de couper les liens les plus solides.

A Riddes, belle réussite des festivités du 75e anniversaire de la fanfare L'Abeille

S'il pleuvait à torrents samedi matin, le ciel se découvrait dans l'après-midi et la joie régnait dans le village de Riddes joliment décoré et pavés. L'Abeille recevait sur la place du village la Persévérance de Leytron qui donna sur le nouvel emplacement de fête bien aménagé un concert très apprécié du nombreux public.

A la grand-messe, le dimanche matin, M. le Rd curé Heimgartner se fit l'interprète éloquent de toute la paroisse. Il apporta à la société jubilaire les félicitations et les vœux de toute la population qui apprécie hautement son dévouement dans les instants de joie et de deuil. Puis ce fut, au cimetière, le culte du souvenir. Les musiciens jouèrent « La prière du berger » et leur président, M. Luc Philippoz, rappela les noms des membres disparus depuis 1931, date du cinquantième. Tandis que les musiciens jouaient encore « J'avais un camarade » au milieu de toute la population émue et recueillie, deux jeunes musiciens déposaient une couronne au pied de la croix. La cérémonie se termina par l'absoute chantée par le Chœur d'hommes. Cérémonie émouvante qui est tout à l'honneur de l'Abeille. Amis musiciens, si vous savez regarder en avant, vous avez su aussi jeter un regard sur le passé et rendre un hommage mérité à ceux qui vous ont devancé et ont fait de votre belle société ce qu'elle est aujourd'hui.

L'après-midi, M. Ernest Lambiel, président de la commune, recevait les invités et les fanfares sur la place de la Gare où fut servi le vin d'honneur offert généreusement par la commune de Riddes. Après l'exécution du morceau d'ensemble sous la direction de M. Bertona, directeur de l'Abeille, ce fut le départ du cortège qui se fit longuement applaudir par les nombreux spectateurs massés sur tout le parcours. Les tambours de Lens ouvraient la marche, suivis des pupilles et pupillettes avec leurs arceaux joliment garnis de

fleurs naturelles; puis arrivait la ruche entourée de charmantes petites abeilles. Venait ensuite sainte Cécile portant la harpe qu'accompagnait quatre suivantes drapées dans de somptueux costumes romains. Nous tenons à féliciter M. Marc Posse, ancien directeur de l'Abeille, qui s'est occupé avec beaucoup de goût de former ces groupes. La fanfare L'Abeille, précédée de ses trois drapeaux dont le plus ancien était porté allégrement par M. César Raboud, vétérans âgé de 81 ans, conduisait les invités et les vétérans. Puis les fanfares invitées défilèrent dans un ordre impeccable que nous tenons à relever ici.

Sur la place de fête toutes les sociétés exécutèrent deux morceaux à leur choix tandis que MM. Marcel Gard, Francis Germanier, René Vogt prenaient la parole. Ajoutons que M. Jean Vohr, sous-directeur de l'Abeille, fut un major de table alerte et spirituel. La fanfare de Chippis, que dirige également M. Bertona, offrit à la société jubilaire un superbe trombone à coulisse, cadeau princier qui toucha profondément tous les musiciens de l'Abeille. Dès 18 heures, les fanfares étaient reçues chez les commissaires et cédaient le podium aux danseurs que l'orchestre Deddys Band se chargea de faire valser avec tout le dynamisme qu'on lui connaît.

Et maintenant reprenons les paroles de M. le président de la commune lors du discours de réception: « Amis musiciens, rendez-vous dans vingt-cinq ans pour boire le vin d'honneur que la commune de Riddes sera heureuse d'offrir pour le centenaire de la fanfare l'Abeille! »

Ajoutons que la fanfare d'Isérables, malgré le décès accidentel d'un de ses membres actifs, a tenu à envoyer une délégation pour marquer l'amitié qui la lie à la fanfare l'Abeille. Maure.

ETRANGER

Le chemin de la liberté en avion

Un avion hongrois ayant à bord quatorze passagers et quatre hommes d'équipage s'est posé sur l'aérodrome de l'Otan de Manching, près d'Ingolstadt, en Haute-Bavière. Près de la moitié des passagers avaient l'intention de se réfugier en Allemagne.

Après avoir réduit l'équipage à l'impuissance, de même qu'un des passagers, les fugitifs dirigèrent l'appareil vers l'Allemagne occidentale. Peu après l'atterrissage, des bagarres sanglantes eurent lieu entre les personnes qui désiraient émigrer et celles qui voulaient retourner en Hongrie. Treize d'entre elles ont été blessées; elles ont été transportées à l'hôpital d'Ingolstadt.

Les autorités américaines ont décidé de restituer l'avion hongrois qui avait atterri vendredi soir en Allemagne occidentale, après une bagarre entre les occupants.

Quatre membres de l'équipage et quatre passagers ont choisi de rentrer dans leur pays, dès que l'appareil aura été réparé à l'aérodrome de Munich-Riem.

Deux autres passagers, désirant être rapatriés, sont actuellement à l'hôpital. Neuf occupants de l'appareil ont décidé de ne pas rentrer dans leur patrie.

L'interrogatoire des fugitifs a révélé que parmi eux se trouvaient trois hauts fonctionnaires gouvernementaux qui se faisaient néanmoins passer pour de simples employés ou artisans.

La grève automobile en Grande-Bretagne

Le ministère du travail a décidé d'intervenir dans le conflit de la British Motor Corporation où 50.000 ouvriers ont décidé de déclencher la grève le 23 juillet, afin de protester contre le licenciement de six mille de leurs camarades.

On apprendra lundi que les représentants syndicaux des ouvriers de la BMC et ceux des employeurs ont été invités par le ministre du travail à rencontrer aujourd'hui sir Wilfred Neden, principal commissaire industriel.

Accidents de la circulation

Une voiture belge descendant la route du val d'Illeiez est entrée en collision avec une VW valaisanne au fameux contour masqué près de Maison-Rouge. Le choc fut violent et on déplore de gros dégâts aux voitures, mais, par bonheur, aucune blessure côté chauffeurs. L'automobiliste belge avait pris le virage tout à gauche de la route.

Un motocycliste montheysan, M. Willy Zimmermann, serrurier, est entré en collision avec une vache, débouchant inopinément sur la chaussée. Il a été relevé avec des blessures aux jambes et à une épaule. La moto a subi des dégâts.

M. Jean Passaplan, garde-frontière à Morgins, circulait à moto, ayant sur le siège arrière un autre garde-frontière, M. Biollay, et se dirigeait sur Massongex, venant de Vérossaz. Au contour qui passe sous le village de Daviaz, la moto dérapa et projeta conducteur et passager sur la chaussée. M. Passaplan fut relevé avec une fracture de la cuisse et conduit à l'hôpital de Monthey, tandis que M. Biollay n'a aucun mal.

Deux motocyclistes, M. Jules Favre, 30 ans, et son épouse, 26 ans, de Grône, circulaient sur la route cantonale entre Sierre et Sion. Ils ont été happés par la portière arrière ouverte d'un car français circulant dans la même direction. Tous deux sont blessés.

Un camion d'une entreprise genevoise descendant de Montana avec, sur le pont, un stock-car ayant participé au concours de l'après-midi. Au virage de Veyras, le conducteur continua tout droit et dévala la pente. Le gros véhicule fit une chute d'une trentaine de mètres et s'abîma dans les vignes.

Le chauffeur a été éjecté de la cabine et retenu par des buissons. Il a été transporté à l'hôpital de Sierre avec une lésion à la colonne vertébrale et une forte commotion. Le camion est hors d'usage.

Dans la nuit de dimanche à lundi, une fourgonnette conduite par M. Jean Tissonnier, appareilleur à Granges, circulait sur la route cantonale. Pour une raison encore inconnue, elle se dirigea sur la gauche et se renversa dans le fossé. Le passager, M. Michel Tissonnier, peintre à Granges également, a été blessé. Le véhicule est fortement endommagé.

La doyenne d'Italie

Mme Michelina Macchia, la doyenne d'Italie, qui vit à Chieti, dans les Abruzzes, a fêté vendredi, en excellente santé, son 109e anniversaire. Retirée depuis une vingtaine d'années dans un hospice des sœurs Sainte-Ursule, elle mange de bon appétit, boit chaque jour douze tasses de café et ne dédaigne pas quelques verres de bon vin, « l'élélixir de longue vie », ainsi qu'elle se plaît à dire. Elle a surmonté vaillamment, l'hiver passé, une attaque de pneumonie.

La nouvelle Luftwaffe comptera 2000 appareils

Pour la première fois, la presse allemande publie des indications détaillées sur le programme d'équipement de la future Luftwaffe dont les premiers appareils sillonneront probablement le ciel de la République fédérale dès le printemps prochain.

Selon ces indications, l'Allemagne occidentale disposera de 2000 avions de chasse, d'observation et d'école.

Enorme incendie à New-York

Un violent incendie a détruit, samedi soir, à Manhattan, l'un des deux immeubles des grands magasins Wanamaker. Le sinistre s'était déclaré en fin d'après-midi dans un immeuble de cinq étages abandonné depuis près de deux ans par les magasins, autrefois parmi les plus importants de la ville.

L'eau utilisée pour noyer l'incendie s'est répandue en cascade dans la station de métro « Astor Place ». Il fallut l'évacuer et arrêter le trafic.

169 pompiers ont été blessés. Le sinistre a été en grande partie maîtrisé, mais on parle d'une interruption d'une semaine dans le service de la grande ligne de métro, l'eau infiltrée dans le tunnel ayant rendu le ballast peu sûr: des centaines de milliers de personnes utilisent la ligne chaque jour pour se rendre de Brooklyn à Manhattan.

Vol audacieux à Londres

Un vol audacieux s'est produit à Hatton Garden. Le quartier des marchands de diamants de Londres. Une femme venait de quitter un magasin avec une valise contenant des diamants dont plusieurs d'une valeur considérable. Elle prit place dans une grosse voiture qui dut s'arrêter un peu plus loin à un feu rouge.

Un individu ouvrit alors la porte et saisit la valise puis s'enfuit, pourchassé par plusieurs témoins et par le chauffeur. Mais il monta dans une voiture qui attendait moteur en marche et s'éloigna à toute vitesse.

L'automobile a été retrouvée un peu plus tard abandonnée à deux kilomètres du lieu du vol.

Une cité sous le Tibre

Les basses eaux du Tibre ont permis l'apparition de vestiges archéologiques reposant sur le fond du fleuve. C'est ainsi qu'ont été tout à coup découverts les restes de vieux palais romains, avec des murs de 70 cm. de largeur, des parterres de mosaïques, une fontaine en parfait état de conservation et une allée de basalte. Ces constructions recouvertes par le Tibre se trouvent au centre de la ville actuelle.

222 inculpés

Deux cent vingt-deux personnes impliquées dans le soulèvement de Poznan du 28 juin passeront devant les tribunaux. Soixante-trois autres personnes seront accusées de pillage de magasins ou d'habitations privées.

L'agence Reuter ajoute que le nombre des inculpés peut encore s'accroître, car les interrogatoires de la police continuent. La date du procès n'est pas encore fixée.

Dr Maurice Michellod

médecin-radiologue FMH

Sion

absent

jusqu'au 6 août 1956

On demande gentille jeune fille propre et active, parlant français et allemand, comme

SOMMELIÈRE

débutante. Entrée immédiate. — Offres à Café du Nord, Bière (Casernes).

Demoiselle de réception

possédant certificats et connaissant les travaux de laboratoire cherche place. Libre tout de suite. Offres sous chiffre P 9601 S à Publicitas, Sion.

Les heures supplémentaires dans l'industrie

Les journaux socialistes se plaignent souvent de l'abus fait, selon eux, dans l'industrie suisse, des heures supplémentaires. Le fait est que, durant le premier trimestre de 1956, les autorités cantonales ont autorisé 3.131.670 heures supplémentaires, soit 13 % de plus que pendant la période correspondante de 1955. Le recours aux heures supplémentaires s'est accentué dans la plupart des industries mais avec une proportion plus considérable dans les fabriques de produits alimentaires, boissons et tabacs, ainsi que dans l'horlogerie.

Comme le remarque la Commission de recherches économiques, cette situation tendue provient essentiellement du maintien de la haute conjoncture et d'une pénurie de main-d'œuvre qui devient aiguë. La crise de main-d'œuvre qualifiée s'accroît, en effet, et la Suisse trouve de plus en plus difficilement de la main-d'œuvre étrangère à mesure que la position économique des pays voisins s'améliore. Ceux qui critiquent l'abus des heures supplémentaires répondent aux industriels qu'ils n'ont qu'à abandonner les commandes qu'ils ne peuvent exécuter en suivant un horaire normal. C'est un moyen peut-être efficace, mais infiniment dangereux, car le « mathusianisme économique » finit toujours par retomber sur les travailleurs eux-mêmes.

La Chambre de commerce de Thurgovie vient de procéder, à la demande du gouvernement cantonal, à une enquête sur les heures supplémentaires. Son rapport conclut : « Du fait d'une concurrence intense, les exigences des clients — surtout ceux de l'étranger — sont devenues telles qu'il est parfois impossible de respecter les délais de livraison sans recourir à des heures supplémentaires. Si les autorisations actuelles ne sont plus accordées, les entreprises perdront certaines commandes parce qu'elles ne pourront respecter les délais de livraison. »

On le voit, la question des heures supplémentaires est actuellement liée à celle de la concurrence. Et l'on sait que sur certains produits (notamment les machines) la concurrence étrangère se fait chaque année plus âpre. Or, si la Suisse perdait certains marchés étrangers en refusant des commandes, il n'est pas douteux qu'elle ne retrouverait pas ces marchés en période de basse conjoncture. Que les industriels cherchent à gar-

nir leur carnet de commandes pour la plus longue période possible et qu'ils fassent le nécessaire pour ménager des clients qui trouveraient facilement des produits en dehors du marché suisse, n'est-ce pas naturel ? N'est-ce pas tout simplement leur devoir ? Que diraient les syndicats et la presse socialiste si les chefs d'entreprises, faute d'avoir prévu une régression des commandes, débauchaient un jour leur personnel ? Il est à prévoir que ce jour-là les épithètes accablant la négligence des chefs d'entreprises ne seraient jamais assez fortes.

Que le recours trop fréquent aux heures supplémentaires soit gênant et même quelquefois déplorable (bien que les salaires connaissent alors une augmentation substantielle) tout le monde en tombe d'accord. Les industriels ne recourent aux heures supplémentaires que lorsqu'ils y sont véritablement obligés. Mais, en définitive, c'est le client qui commande et cela on ne peut pas l'oublier ! Si l'on veut bien songer qu'en ce moment l'industrie suisse ne peut satisfaire à ses obligations qu'en ayant recours à une nombreuse main-d'œuvre étrangère et à un nombre toujours plus considérable d'heures supplémentaires, on reste rêveur devant les spéculations de ceux qui demandent une réduction légale des heures de travail.

A vendre à Sembrancher un
BATIMENT

Convientrait pour commerce. Offres par écrit au journal « Le Rhône », Martigny, sous R 3048.

A louer à Martigny

chambre meublée

à proximité de la gare. S'adresser au journal sous R 3047.

On demande à louer ou à acheter un

APPARTEMENT

de 2 ou 3 pièces à Martigny ou environs. S'adresser au journal sous R 3049.

CINÉMA CORSO

Dès ce soir mardi



Un mystérieux assassin s'acharne sur d'innocentes victimes...

Un cri angoissé perce la nuit...

Qui est

LE FANTÔME DE LA RUE DE LA MORGUE

avec Claude Dauphin

A déconseiller aux personnes nerveuses et impressionnables

Location : 6 16 22

A l'imprimerie Pillet, Martigny : **Billets de la Loterie Romande**

Musique, Théâtre et Beaux-Arts

Les ballets du marquis de Cuévas

C'est dimanche au soir, au parc-piscine de Montchoisi, à Lausanne, qu'eut lieu la première des deux représentations des ballets du marquis de Cuévas, organisées par l'Association des Intérêts de Lausanne (ADIL), devant se dérouler les dimanche et lundi 15 et 16 juillet.

Commencée par « Constantia », avec un décor splendide, rehaussé par le miroir de la piscine, ce ballet fut malheureusement interrompu, après quelques minutes, par la pluie et l'arrivée tardive de spectateurs qui pensaient que le spectacle aurait lieu au Théâtre de Beaulieu, en cas de mauvais temps ; puis, repris dans de meilleures conditions, il se termina sous les applaudissements d'un public très nombreux.

Continuée par « L'Ange Gris », aux costumes chatoyants, puis par le « Cygne Noir », magistralement interprété par Jacqueline Moreau et Serge Golovine, ce ballet mérita force applaudissements. « Pas de Quatre », plein de grâce et de charme enchaîna ce festival de danse et de musique, puis ce fut l'apothéose par le « Prince Igor », aux costumes flamboyants de couleur, d'une facture et d'une qualité parfaites avec la troupe au grand complet, c'est-à-dire une cinquantaine de danseuses et danseurs.

A noter la persistance — qui fut d'ailleurs récompensée — des organisateurs et dirigeants à vouloir que ce spectacle féérique et grandiose ait lieu au parc-piscine de Montchoisi ; mais qui, hélas, fut terni par la confusion du public ne sachant où se rendre. En définitive les spectateurs ravis de cette soirée applaudirent chaleureusement la troupe, obligée de faire plusieurs réapparitions sur scène. S. m.

BIBLIOGRAPHIE

Un mot sur nos Annales valaisannes

Fort d'une quarantaine de pages, le numéro de juin des Annales valaisannes, qui vient de sortir de presse, contient quelques études intéressantes et agréables à lire. Les membres de notre SHVR ne manqueraient pas de les savourer et de les apprécier à leur juste valeur.

Le sommaire de ce numéro comprend notamment : Waldemar Deonna : « Une statue de Jupiter au musée de Sion », illustré de plusieurs clichés suggestifs ; feu Victor Bovet : « Les Jardinier », une famille montheysanne d'armuriers ; en appendice, P. D. Jardinier donne une description des armes à feu, tandis que la plume du distingué président de la SHVR, M. Dupont-Lachenal, relate avec finesse l'histoire de quelques armes Jardinier dont un exemplaire se trouve au musée du Vieux-Monthey.

Ce bulletin trimestriel est complété par la chronique de l'assemblée d'Orsières et un hommage à la mémoire du regretté Louis Perraudin, membre de la SHVR, décédé tragiquement à Lausanne.

Bref, la présentation soignée, comme aussi les études illustrées de clichés nombreux, font de ce bulletin un compagnon agréable. Un chaleureux merci à ceux qui ont collaboré la main dans la main et ajouté un maillon de plus aux annales de notre pays ! p.

Monographie d'une cité alpine

de L. Moret-Rausis

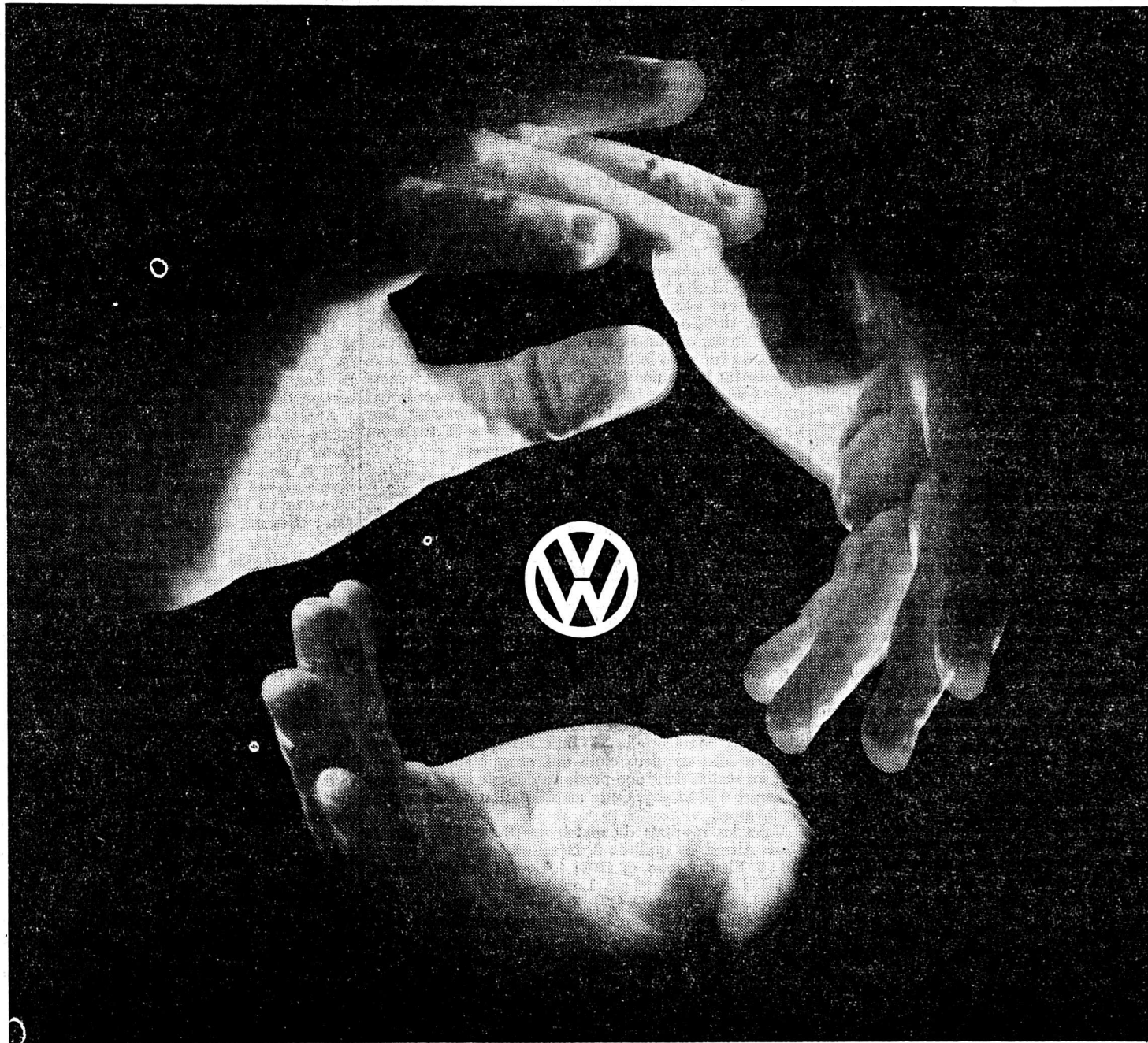
Féru d'histoire, membre dévoué du comité de la SHVR, M. Louis Moret-Rausis vient de terminer la préparation d'un ouvrage sur Bourg-Saint-Pierre, sa patrie d'origine. Ce volume, intitulé « Monographie d'une cité alpine », est en voie d'impression. Il réjouira tous les amis de M. Moret qui se feront une joie de l'accueillir avec ferveur et avec la certitude de faire un beau voyage dans le passé. p.

Les gros mangeurs

On parlait régimes alimentaires, diététique, frugalité des repas, etc. devant un fort mangeur. Parmi les interlocuteurs, un médecin prit la parole et dit :

— Remarquez bien que les avis ont toujours été partagés. Ainsi les Grecs soutenaient qu'il fallait dîner légèrement, mais manger davantage au souper ; les Arabes, au contraire, pensent qu'il faut faire un léger souper, mais dîner copieusement.

— Eh bien ! docteur, conclut notre boulimique, je sens bien, quant à moi, que j'aurais dîné avec les Arabes et soupé avec les Grecs !



Votre VW est en bonnes mains !

C'est un lieu commun de dire que la VW est de toute confiance, économique et durable — qualités tout aussi proverbiales que ses brillantes aptitudes routières. Pourtant, à la longue, le meilleur véhicule vaut ce que valent les soins qu'on lui prodigue. Ainsi, malgré ses avantages, la VW ne serait probablement pas la voiture la plus vendue depuis de nombreuses années si un service de premier ordre ne veillait à la satisfaction de ses propriétaires et par là même au renom de la marque.

Les amis de la VW disposent en Suisse d'un vaste réseau comportant plus de 200 stations-service officielles qui mettent tout en œuvre pour offrir un service irréprochable. Car les travaux d'entretien ne constituent pas leur seule activité : elles sont en même temps des agences et ont ainsi un intérêt vital à la bonne renommée de la VW.

Dans notre pays, chaque agence VW dispose, pour son service à la clientèle, de spécialistes formés à l'usine — chacune est tenue de ne vendre et de n'utiliser que des pièces d'origine VW — et toutes assurent le service d'entretien aux conditions très raisonnables

du tarif à prix fixes. Ce dernier, avec ses 310 positions, demeure le seul en Suisse garantissant des prix fixes pour l'absolue totalité des travaux d'entretien ainsi que les réparations. Toutes les agences suisses sont à même de vous faire bénéficier de la dernière nouveauté en matière de service : l'échange standard du moteur et autres parties mécaniques. Donc, à l'heure actuelle, vous pouvez échanger le moteur fatigué de votre VW contre une mécanique comme neuve, avec garantie de fabrique, pour Fr. 730,— plus Fr. 13,50 de main-d'œuvre.

Non seulement les agences VW, mais nous aussi en notre qualité de représentation générale, apportons toute notre sollicitude au service à la clientèle. En effet, le personnel en rapport direct ou indirect avec le service est beaucoup plus nombreux chez nous que celui attaché à la vente. Et l'on comprendra ce que cela signifie quand on saura que le département de vente doit s'occuper chaque année de l'importation, de la réception puis de la répartition de plus de 10.000 VW !

Les tâches de notre service à la clientèle sont nombreuses et variées : cours destinés à com-

pléter l'instruction de mécaniciens qualifiés pour en faire des spécialistes VW ; contrôle de la garantie ; étude et transmission du matériel d'instruction de l'usine ; organisation de « semaines de service » en collaboration avec les agences.

Toute l'année, fourgons et spécialistes du service d'entretien passent d'agence en agence, prêtant leur concours aux semaines de service, intervenant dans les cas spéciaux. Les inspecteurs chargés de conseiller les agences dans les questions de service sont toujours en route. Dans l'étude et l'aménagement de garages également, nous pouvons souvent conseiller nos agents dont beaucoup ont consacré des sommes importantes, ces dernières années, pour agrandir et moderniser leur entreprise.

Mais tout ceci ne doit pas faire oublier le prodigieux travail fourni par l'usine. Son vaste département de recherche a mis au point les méthodes et directives qui, partout dans le monde, forment les bases du service d'entretien VW. C'est d'elle également que parviennent sans relâche de nouvelles suggestions destinées à améliorer le service à la clientèle.



AMAG Schinznach-Bad

Agences officielles : SIERRE : Garage Olympic, A. Antille, route de Sion. — MARTIGNY : Garage Balma S. A. — NATERS : Garage Emile Schweizer. — RIDDES : Garage de la Plaine, L. Giovanola. — VIEGE : Garage Staub. Station Service : ORSIERES : Garage d'Entremont, Gratien Lovey.

*Un homme est passé...
... un film qui restera!*

Dès mercredi 18 :
La Direction de l'Etoile est fière de vous présenter dès demain, en pleine saison d'été, le nouveau chef-d'œuvre d'intensité dramatique de la Métro-Goldwyn-Mayer.
« Le véritable suspense de l'année. »
« Un homme seul contre une ville entière... »
« A chaque pas guettent le mensonge et la trahison... »

MGM PRÉSENTE
EN COULEURS
CINEMASCOPE
SON STERÉOPHONIQUE PERSPECTA

SPENCER TRACY*
ROBERT RYAN
ANNE FRANCIS
DEAN JAGGER - WALTER BRENNAN - JOHN ERICSON
ERNEST BORGNINE - LEE MARVIN - RUSSELL COLLINS
Réalisation de JOHN STURGES Production de JOHN STURGES et CORE SCHARY

FESTIVAL DE CANNES 1955
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION

Profitez des premières séances

148 fr.

A louer tout de suite ou à convenir

appartement
de 4 pièces (grandes), tout confort.
S'adresser à M. Dell-Essa, immeuble pharmacie Morand, Martigny.

Motoculteur SIMAR

3 fraises 28 cm., 36 cm., 42 cm., avec buttoir. Force 3 1/2 HP, ainsi que **HOUE** à main et **SEMOIR** à main. Le tout parfait état. Au plus offrant. S'adresser au journal sous R 3050.

A louer à Martigny-Bourg

appartement

de 2 chambres, cave, galestas et réduit, à Fr. 50,- par mois. — S'adresser à Alfred Darbellay, Martigny-Bourg.

SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

Mardi 17, dernière séance de l'œuvre puissante, aventureuse et vraie : **HORIZONS LOINTAINS** présentée en vistavision (le procédé parfait) et en couleurs avec Fred Mac Murray, Charlton Heston et Donna Reed.

Dès mercredi 18, Black Rock, petite ville isolée des Etats-Unis, seule colonie humaine au milieu du désert sans fin... Même le train ne s'y arrête jamais — sauf aujourd'hui pour la première fois depuis quatre ans ! Un étranger descend. Les habitants le regardent, hostiles. Qui est cet étranger ? Que cherche-t-il dans ce lieu perdu ?

UN HOMME EST PASSE, le nouveau chef-d'œuvre d'intensité dramatique... Un film de la classe du célèbre « Le train sifflera trois fois ». L'un des films les plus discutés de la saison. Le « suspense » de l'année, avec Spencer Tracy, Robert Ryan, Anne Francis et Ernest Borgnine.

L'un des plus grands triomphes du dernier Festival de Cannes présenté en cinémascope et en couleurs.

« Le fantôme de la rue Morgue » au Corso

Dès ce soir mardi et jusqu'à jeudi au Corso, un film **RUE MORGUE**, en couleurs. Un cri angoissé perce la nuit... Un mystérieux assassin s'acharne sur d'innocentes victimes qui sont toujours de belles et jolies femmes... Qui est-il au juste pour commettre de tels crimes crapuleux ? Un film d'épouvante joué par Claude Dauphin, Patricia Medina et Karl Malden... A déconseiller aux personnes nerveuses et impressionnables. Trois jours seulement, de mardi à jeudi, à 20 h. 30.

Dès vendredi, une réalisation somptueuse : **SEMIRAMIS**, la courtisane de Babylone... **SEMIRAMIS**, esclave et reine.

VENTE AU RABAIS

autorisée du 11 au 28 juillet

A notre rayon mode

Tous les **chapeaux dames** de la saison débarrassés à

**5,- 10,- 15,-
25,- 20,-**

Naturellement



Cinéma Etoile Martigny

Mardi 17, dernière séance
Horizons lointains
Dès mercredi 18 : un film plein de tension menaçante. La « suspense » de l'année. En Cinémascope.
Un homme est passé avec Spencer Tracy.

Jeudi 19 et vendredi 20 :
Horizons lointains
Samedi 21 et dimanche 22 :
Une étourdissante comédie,
Domage que tu sois une canaille avec Sophia Loren et Vittorio De Sica.

Cinéma Rex, Saxon

Jeudi 19 et vendredi 20, **HORIZONS LOINTAINS**.
Samedi 21 et dimanche 22, deux heures de joie avec l'éblouissant Vittorio de Sica et la « bombe italienne » Sophia Loren qui incarne le plus pervers et le plus charmant des démons féminins dans **DOMMAGE QUE TU SOIS UNE CANAILLE**. « Un film réjouissant qui donne envie de rester une deuxième séance ou de revenir une nouvelle fois. » René Guyonnet (« L'Information »).

ONDES ROMANDES
(Extrait de Radio-Télévision)

MERCREDI : 7.00 Pot pourri de chansons suisses par le pianiste Werner Marti. 7.15 Informations. 7.20 Le disque du speaker. 7.25 Sur la route. 11.00 Aïrs de l'opérette « Méditerranée ». 11.30 Grandes dames. 11.40 Refrains de l'année. 12.15 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 13.00 Le catalogue des nouveautés. 13.20 Carmen, opéra-comique. 13.45 Le pianiste Georges Bernard. 16.10 Le Tour de France cycliste. 16.40 Musique variée. 17.00 De Rameau à Ravel. 17.50 Le feuilleton. 17.50 Prélude à l'heure des enfants. 18.00 Le rendez-vous des benjamins. 18.30 Trois succès d'orchestre. 18.40 Arabesques en noir et blanc. 18.50 Le Tour de France cycliste. 19.00 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.40 Le rendez-vous des pianistes de jazz. 19.55 Questionnez, on vous répondra. 20.10 Chœurs et musique de Russie. 20.25 Le Magazine de la Télévision. 20.45 Concert de lauréats. 22.30 Informations. 22.35 Que font les Nations Unies ? 22.40 Paroles de notre temps. 23.15 Fin.

JEUDI : 7.00 Alla marcia ! 7.15 Informations. 7.20 Sourire aux lèvres. 11.00 Emission d'ensemble. 12.30 Sélection 1951. 12.45 Informations. 12.55 Œuvres de Johann Strauss. 13.20 Quarante minutes au music-hall. 16.10 Le Tour de France cycliste. 16.40 Musique variée. 17.00 Une grande œuvre romantique. 18.00 Mélodies françaises. 18.10 Cuirlandes de juillet. 18.35 Musique du monde. 18.50 Le Tour de France cycliste. 19.00 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.40 Musique légère d'hier et d'aujourd'hui. 20.00 Portraits d'artistes. 20.20 Trois fresques de Paul Durand. 20.30 Hommage à Emile Horning. 21.25 Monsieur Beaucaire, opérette. 22.05 Pour danser dans l'ombre. 22.30 Informations. 22.35 Départ de Rio. 23.15 Fin.

VENDREDI : 7.00 Joueur réveil au Texas. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 7.25 Polka. 7.30 Le Beau Danube. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Le memento du sportif. 12.20 Aïrs de violon. 12.30 Marches américaines et françaises. 12.43 La minute des A. R.-G. 12.45 Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 13.20 La pianiste Aline Demierre. 13.40 Forains, musique de ballet. 16.10 Le Tour de France cycliste. 16.40 Musique variée. 17.00 Sur les scènes italiennes. 17.30 Feuilleton. 17.50 Jazz aux Champs-Élysées. 18.20 En un clin d'œil. 18.35 Negro spirituals. 18.50 Le Tour de France cycliste. 19.00 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Instants du monde. 19.45 La nuit sur la grande ville. 19.55 Chansons populaires sud-américaines. 20.05 Routes ouvertes. 20.30 Variétés. 21.00 Cartes postales en couleurs. 21.15 Gifles et baisers. 21.35 Le petit François. 21.50 Musiciens de la Renaissance. 22.10 Sonates de Corelli. 22.30 Informations. 22.35 Que font les Nations Unies ? 22.40 Chansons de notre temps. 23.15 Fin.

Dimanche 22 juillet 1956

Fête au Col du Lein

Messe à 10 heures

TIR RACLETTE MICRO

Invitation cordiale

Cours indicatifs du 16 juillet 1956

Achat		Vente	
Ffr.	1,04	France	1,09
Lires	0,67	Italie	0,69 1/2
Frb.	8,45	Belgique	8,65
D. M.	100,-	Allemagne	108,-
Sch.	16,30	Autriche	16,70
Sterling	11,60	Angleterre (unité)	11,85
Dollars	4,25	U. S. A.	4,30
Pesetas	9,50	Espagne	9,80

Sous réserves de fluctuations.
(Cours obligeamment communiqué par la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit, Martigny).

On demande à
Verbier
du 1^{er} au 31 août
jeune fille
ou jeune dame au pair pour aider un peu au ménage et s'occuper de deux enfants (4 et 7 ans).
S'adresser au journal « Le Rhône » sous R 2992.

au fil de la

semaine

NOTRE VENTE DE SOLDES
se poursuit avec succès. Chaque jour, INNOVATION vous offre, dans ses divers rayons, de nouvelles occasions. Tous les articles saisonniers sont soldés avec de gros rabais, pour laisser place aux prochains assortiments d'automne.
Voyez dans notre très grand choix de robes le petit modèle qui complètera, sans grands frais, votre garde-robe de vacances.

LA BIBLIOTHEQUE INTERCONTINENTALE DES NOUVEAUTES
vous offre des livres inédits, dont vous apprécierez la valeur littéraire. Ces ouvrages, au tirage limité et numéroté, imprimés sur un beau papier et reliés toile, sous jaquette de Rhodoïde, vous permettront de constituer une bibliothèque de valeur, à des conditions très favorables.
Les quatre premiers ouvrages que nous vous proposons ont été choisis pour satisfaire tous les goûts.
« Christian Dior et moi » vous révélera les réflexions d'un homme extraordinairement doué, d'un artiste moderne.
Le volume relié, illustré, 10,50
« Un feu s'allume sur la mer », ce roman de la mer, de Henri Queffelec, l'auteur de « Un recteur de l'île de Sein », vous fera découvrir un écrivain de qualité, sûr analyste des passions et des mouvements de l'âme.
Le volume relié, 9,50
« Hawaii, îles de rêve » vous fera partager l'émerveillement de Jacques Chegaray devant la vision des jeunes Hawaïennes couronnées de fleurs, dansant au bord des eaux enchanteuses.
Le volume relié, nombreuses photos, 9,50

Le quatrième ouvrage proposé est : « L'Impératrice Eugénie et son temps », dont Jules Bertaut a su faire revivre pour ses lecteurs les heurs et malheurs de son époque. Le volume relié, 10,80
En souscrivant aux quatre volumes, payables et livrables à votre convenance, il vous sera accordé un rabais de 10 %.
Les ouvrages de la Bibliothèque intercontinentale sont en vente au département Librairie-Innovation.

LE CAMPING AUSSI
est une forme de sport moderne qui réserve de multiples joies et satisfactions à la condition, toutefois, de disposer d'un équipement adéquat. Si vous campez pour la première fois — déjà vos amis campeurs vous donneront quelques tuyaux utiles, mais l'avis du spécialiste qui connaît toutes les nouveautés qui se trouvent sur le marché est indispensable.
Campeurs novices, ne manquez donc pas de profiter des conseils expérimentés que peut vous donner notre département INO-SPORTS.

LE TIR A L'ARC A UNE ORIGINE TRES ANCIENNE
Avant l'invention de la poudre à canon et des armes modernes, l'arc constituait un excellent moyen de défense illustré par des héros légendaires : Guillaume Tell, Robin Hood, Davy Crockett, etc. A l'âge de la bombe atomique, l'arc est devenu un sport passionnant qui recrute chaque année de nouveaux adeptes. INO-SPORT vous propose l'équipement de choix donnant la possibilité de pratiquer ce sport sans grand frais :
Arc en fibre de verre, résistant, détente nerveuse, 120 cm., tension 5 kg. 15,50
Flèche en bois naturel, à pointe de métal, empennée diverses couleurs, long. 60 cm. 1,50
Flèche en fibre de verre, très résistante, pointe métal, pour tir de précision, plumes de couleur, long. 70 cm. 3,75

VOUS POUVEZ DESODORISER VOUS-MEME
chaussures, sacs de camping, sacs de couchage, etc. avec « SANITIZED », le liquide qui tue les microbes et prévient — pour les pieds sensibles — le développement des bactéries.
« SANITIZED » et son flacon vaporisateur est en vente au rayon Pré-Sélection chaussures Innovation, Fr. 4,90.

CHACUN PEUT VENIR EXPERIMENTER
le merveilleux microscope que l'Innovation met en vente à un prix, si l'on peut dire, « microscopique ». Cet appareil grossit 100, 200 et 300 fois. Simple, précis et d'un maniement facile avec ses trois objectifs sur tourelle revolver de haute précision, vous pourrez expérimenter vous-même cet appareil scientifique pour grands et petits à notre rayon de Papeterie.
C'est naturellement une offre Innovation. Son prix ? Fr. 24,50 seulement.

LA SENSATION DE LA SEMAINE :
LE SUCCES DE NOS SOLDES !
L'OCCASION DE LA SEMAINE :
Pour vous, fumeurs, notre rayon de Tabac vous offre un
briquet automatique
de très bon fonctionnement, pour la modique somme de 2,25. Ne manquez donc pas cette « bonne affaire » et passez sans tarder en faire l'acquisition.

LA NOUVEAUTE DE LA SEMAINE :
Pour les randonnées en voiture sport, voici, Mesdames, la coiffure qu'il vous faut !

Cette ravissante casquette maintiendra bien en place votre coiffure, protégera vos oreilles des courants d'air et sa visière, de forme gracieuse, atténuera la réverbération du soleil. C'est la casquette qu'adopteront également les scotéristes. Se fait en toile blanche ou beige. 9,50.
C'est une offre du rayon de Mode-Innovation.

On va voir ici...
On va voir là...

Mais on reconnaît finalement que

les soldes

A L'INNOVATION S. A.
Martigny
sont sensationnels !

(Communiqué Innovation)



Une sensation de bien-être...

Quelle partie endiablée!
-- Mais aussi quelle détente
dans la fumée légère d'une *Parisienne-Filtre*,
la douce cigarette Maryland
qui a de la classe!

PARISIENNES
FILTRE



Amateur de Parisiennes -- Connaisseur de Maryland! Tabac et filtre sont sans pareils!

20/95 cts

A vendre superbes

PLANTONS

choux-fleurs GEANTS blancs et SAXA, exempts de maladies, Fr. 20,- le mille, Fr. 2,50 le cent; choux-raves beurrés, poireaux, Fr. 10,- le mille, Fr. 1,50 le cent. Zinnias géants de Californie, variés, tagettes hautes et naines, Fr. 3,50 le cent.

Se recommande :
E. Guillod-Gatti, marchand-grainier, Nant (Vully). Tél. 037 / 7 24 25.



A vendre deux

matelas

de laine, 70 x 100 cm., état de neuf. S'adresser à Mlle Gillia, couturière, place Centrale, Martigny.

A vendre d'occasion

poussette-pousse-pousse

en parfait état, couleur blanche. — S'adr. à Mme Georges Pillet, imprimerie, Martigny.

Personne seule cherche

petit APPARTEMENT

avec confort. Offres sous chiffre R 2993 au journal.

OFFRE SPÉCIALE

pour cafés, restaurants, hôtels, instituts, collèges, salles de sociétés, etc.

A VENDRE

1000 jolies chaises neuves

tout bois, solides et confortables, modernes, dossiers cintrés.

300 CHAISES SALLE A MANGER tout bois, dossiers à palmettes.

100 CHAISES ORDINAIRES en bois, à 6 et 9 fr. la pièce.

ainsi que :

LITS BOIS COMPLETS D'OCCASION en parfait état, à 1 et 2 places, lits jumeaux, armoires avec et sans glace, commodes et lavabos, toilettes, canapés, 15 chaises longues rembourrées, dressoirs, dessertes, tables à rallonges, chaises, divans à 1 et 2 places, glaces, coiffeuses, fauteuils, divans, BELLES ARMOIRES A GLACE Ls XV 2 portes et autres. PLUSIEURS SALLES A MANGER COMPLETES chêne, noyer, acajou, modernes et non modernes. — MOBILIERS DE SALONS. PLUSIEURS BELLES CHAMBRES A COUCHER modernes et non modernes à deux lits et avec grands lits.

Chambres pour une personne. Quantité de meubles simples, tels que : lits, buffets, commodes, tables de nuit, chaises, 50 bois de lits, porte-habits et quantité d'autres meubles.

Chez Jos. Albini à Montreux

18, Avenue des Alpes — Tél. 6 22 02

Profitez de ces belles occasions

On peut visiter et traiter le dimanche sur rendez-vous

Mono-axe Bucher-Guyer

nouveau modèle, 5 vitesses, 10 CV, et

Irus 6 vitesses 6½ CV, et toutes machines agricoles.

ROGER FELLAY machines agricoles SAXON — Téléphone 6 24 04

Aussi minutieux que puisse être l'examen d'une voiture avant l'achat, le regard ne parvient pas à en pénétrer la surface. L'aspect de la carrosserie reste invisible sous sa resplendissante couche de laque; on ne peut voir ce qui se trouve sous l'élégant houssage des sièges, avec quelle exactitude les glaces sont ajustées dans leur monture chromée ou de quelle manière châssis et carrosserie ont été assemblés.

Pourtant, ces détails et d'autres encore, que l'œil est normalement incapable de déceler, peuvent avoir à la longue une influence considérable sur l'aspect soigné du véhicule ainsi que, bien souvent, sur la stabilité de sa valeur et sa longévité.

Il est bien évident que l'achat d'une voiture doit s'appuyer sur la confiance. Confiance dans le produit, confiance dans son représentant. Mais lorsqu'il est possible d'affermir cette confiance par une visite permettant de voir ce qui se passe derrière la voiture terminée, cela représente pour l'acheteur autant que pour le vendeur un avantage indéniable.

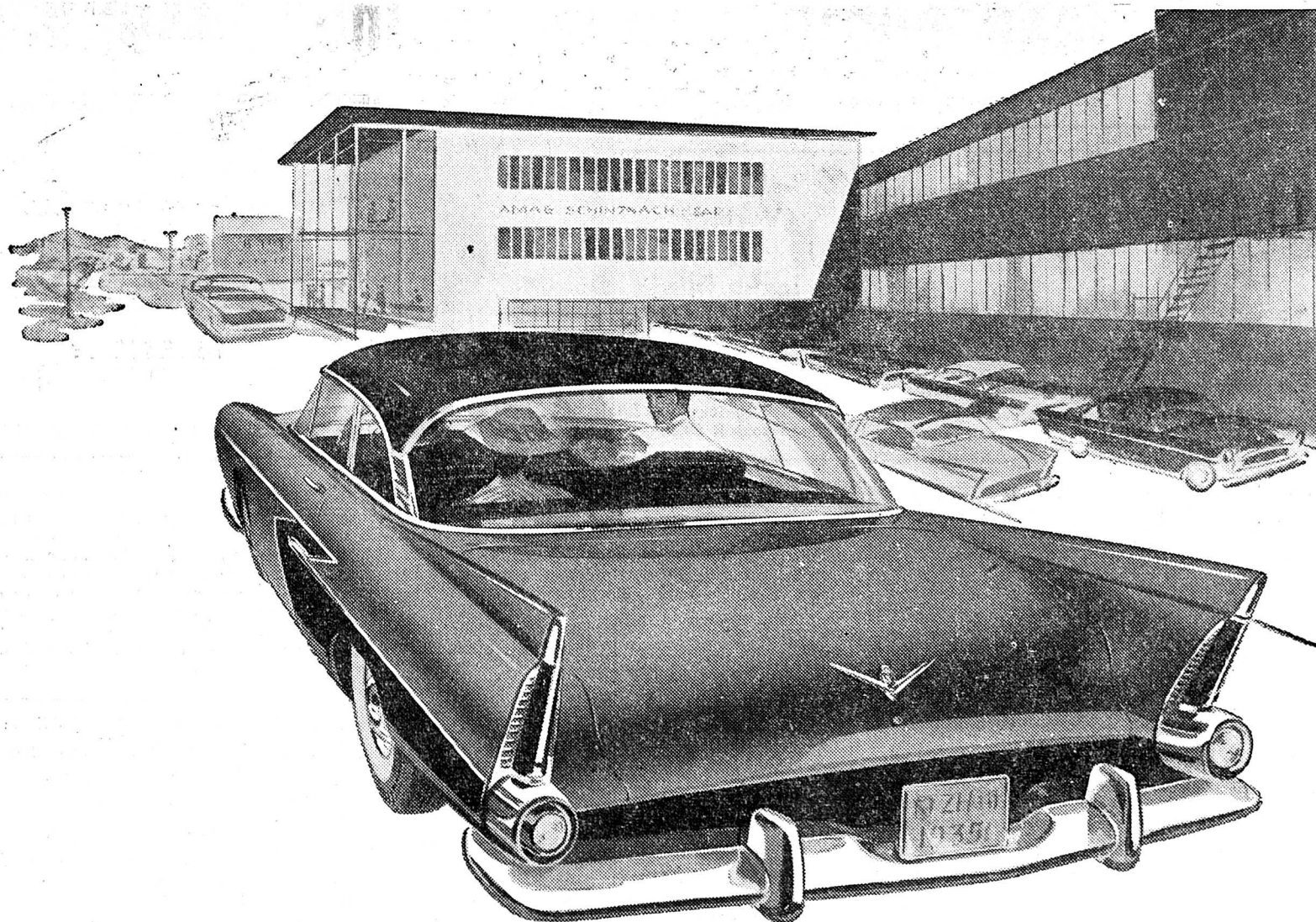
Or, le montage suisse de Schinz nach ne se contente pas de vous offrir une Plymouth soigneusement terminée selon toutes les traditions artisanales, mais encore la possibilité de suivre vous-même le processus de montage et d'examiner la Plymouth suisse dans les différentes phases de son achèvement.

Oui, une visite à Schinz nach vous donne un raccourci vraiment saisissant : en l'espace d'une heure et demie défilent devant vous, comme dans un film, les principales étapes du montage, lequel prend en réalité trois semaines pour chaque véhicule.

Vous voyez dans le détail comment châssis et carrosserie reçoivent les nombreux points de soudure qui font leur grande stabilité, avec quelle conscience sont travaillées les surfaces de la carrosserie, comment on ajuste les glaces, portes, etc. Vous y observez la façon dont le sellier aménage les intérieurs et dans l'atelier de peinture, les spécialistes appliquent sous vos yeux une des quatre couches de l'incomparable parure de la Plymouth.

En parcourant les différents ateliers, vous serez sans cesse frappé par cette même adresse consommée, cet intérêt au travail, cet amour qu'apportent au moindre détail des professionnels dont chaque geste dénote la maîtrise de leur métier.

Confiance, oui - mais certitude avant tout !



Plymouth suisse montée en Suisse



Schinz nach-Bad

Des milliers d'automobilistes de notre pays ont rendu visite à Schinz nach au cours des six dernières années. Ils en sont revenus enthousiasmés des résultats obtenus par le montage suisse artisanal. L'usine peut être visitée à toute heure, du lundi au vendredi, et le samedi sur rendez-vous. Le représentant de votre région vous accompagne volontiers à Schinz nach, sans engagement de votre part, vous offrant ainsi l'occasion idéale de mettre à l'épreuve la Plymouth suisse 14, 19 ou 20 et 23 CV avec V-8.

Agences officielles :
SIERRE : Garage Olympic, A. Antille, route de Sion. —
MARTIGNY : Garage Balma S.A. — NATERS : Garage

Emile Schweizer. — ORSIERES : Garage d'Entremont, Gratien Loyevy. — RIDDES : Garage de la Plaine, L. Giovanola. — VIEGE : Garage Staub.